

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

## UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES.

(SUITE.)

### CHAPITRE VII.

#### L'ABORDAGE.

Le reste des passagers se hâta de suivre le capitaine. Celui-ci vit que dans deux heures, tout au plus, la corvette les aurait rejoints, et qu'il était inutile à lui de songer à réparer les avaries qu'avaient éprouvées les mâtures et les cordages de son navire. Sa figure, de gaie et souriante qu'elle était au déjeuner, était devenue sérieuse et sombre. C'était une bien critique situation que celle dans laquelle il se trouvait. Sa vie qu'il allait risquer, il n'y songea pas un seul instant ; ce n'était pas ce qui l'occupait ; il pensait au sort bien plus effrayant que la mort qui attendait ses deux jeunes passagères, dont l'une était si aimable dans sa gaieté et l'autre si intéressante dans sa timide mélancolie, si les pirates parvenaient à s'emparer de son navire. Cet homme si fort eut un instant un indicible sentiment de crainte ; mais il sentit instinctivement qu'à ce moment tout le monde avait les yeux sur lui, et il fit violence à l'émotion qui commençait à le dominer.

—Faites venir ici le maître d'équipage ! cria-t-il.

En un instant le maître d'équipage fut auprès de lui.

—Débarrassez-moi le pont de tous ces bouts de cables, d'épaves, de voiles ; serrez-moi tout ça dans les soutes !

—Oui, oui, mon capitaine.

Et le capitaine qui venait de donner cet ordre bien plus pour rendre à sa

physionomie son expression de calme ordinaire, que pour l'urgence de la chose, se tourna alors vers Sir Gosford auquel il fit signe de s'approcher.

— Passons ensemble sur le gaillard d'avant, j'ai quelque chose à vous dire et je n'aimerais pas à être entendu de vos enfants, lui dit tout bas le capitaine.

Et ils passèrent tous les deux à l'avant du navire.

— Sir Gosford, lui dit le capitaine, je n'ai pas besoin de vous le cacher, vous le voyez aussi bien que moi, nous allons bientôt avoir un combat à mort avec cette corvette, qui nous poursuit avec acharnement. Dans deux heures elle nous aura rejoints. Dans deux heures nous serons peut-être forcés d'en venir à l'abordage.

— Et croyez-vous qu'il n'y a pas moyen de l'éviter ?

— Oh ! si mon *Zéphyr* avait toutes ses voiles, mais n'en parlons pas ; s'il les a perdues, c'est galamment au moins ! Non, Sir Gosford, je ne crois pas qu'on puisse l'éviter. Et ce qui me fait le plus de peine, croyez-moi, c'est d'avoir à bord vos deux intéressantes jeunes filles. Si elles n'étaient pas à bord, ah ! morbleu, je ne les aurais pas laissés courir si longtemps, ces pirates, et je leur aurais au moins sauvé la moitié du chemin. Ce n'est pas la première fois que mon bon *Zéphyr* s'est trouvé bord à bord d'un forban. J'ai un équipage, Sir Gosford, comme vous n'en trouverez peut-être pas un autre semblable. Mais, vous savez, il ne faut qu'un accident, une chose qu'on ne peut prévoir, un rien, pour tourner les chances, et je crains pour vos enfants, seulement pour elles.

— Et si mes enfants n'étaient pas à bord !

— Oh ! alors ce serait bien autre chose. Vous rappelez-vous, il y a dix-huit mois, avoir vu sur tous les journaux des Etats-Unis la destruction d'un nid de pirates et la prise de trente-cinq forbans qui furent jugés et exécutés à la Nouvelle-Orléans ?

— Oui, je m'en rappelle.

— Eh ! bien, ces trente-cinq forbans faisaient partie d'un équipage de soixante-dix, qui montaient un navire de plus grande force que cette corvette qui nous suit à l'arrière ; et c'est mon *Zéphyr* avec mon équipage qui ont attaqué et pris ces pirates, après avoir tué la plus grande partie de leur monde et avoir vu périr le reste avec leur vaisseau dans les flammes.

— Et n'aviez-vous pas un plus nombreux équipage ?

— Non, le même nombre, et tous les mêmes hommes, à l'exception de sept qui furent tués dans le combat, et que j'ai remplacés depuis.

— Eh bien, capitaine, voici ce que j'ai à vous dire : je suis le père de l'une de ces jeunes filles et l'autre est sous ma protection, vous sentez que leur vie et leur honneur me sont aussi précieuses que ma propre vie.

— Sir Gosford, vous êtes un noble père, lui dit le capitaine ; vous veillerez sur vos filles dans la cabine.

—Non, capitaine. Je me battraï sur le pont avec vous.

—Et pourquoi faire ? Ne serez-vous pas bien mieux auprès de vos enfants pour les rassurer et veiller sur elles ? Retournez maintenant les trouver et le plus tôt vous pourrez descendre sera le mieux. Surtout donnez leur à entendre que la corvette est un vaisseau de guerre et non un pirate.

—Croyez-vous qu'il y ait actuellement quelque danger ?

—Non, pas encore, leurs boulets ne pourront pas nous atteindre de quel temps. Allez et je vous dirai encore un mot avant le combat.

Pendant que le maître d'équipage faisait exécuter les ordres du capitaine, celui-ci, un bras passé par dessus l'étau de misaine, réfléchissait à la terrible responsabilité qui en ce moment pesait sur lui. Il se figurait les atrocités que commettraient les pirates s'ils s'emparaient de son navire, son cœur se serrait dans sa poitrine et il tressaillait involontairement. " Oh ! non, se dit-il à lui-même, oh ! non, avant que cela arrive, ils me marcheront sur le corps ou je ferai sauter mon vaisseau. On peut mourir avec honneur, cela n'arrive qu'une fois ; mais vivre pour voir un tel spectacle, oh ! jamais ! " Sa figure s'était animée, son œil brillait, ses narines se dilataient comme s'il eut respiré le carnage.

—Holà ! mes enfants, nettoyez-moi ce pont bien net, leur dit-il en se retournant vers son équipage ; si ces messieurs veulent nous faire une petite visite, qu'on les reçoive au moins proprement !

—Et moi, mon maître, interposa Trim en riant de son gros rire de nègre, j'ai envie de leur préparer une ratatouille de ma façon accompagnée d'un gombo filé, ce qu'on appelle filé, mais tel qu'ils n'en mangent pas souvent.

—Bravo ! cria l'équipage.

Le capitaine sourit et s'assit sur l'affût d'un des canons du gaillard d'avant. Il ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueilleuse satisfaction de se voir à la tête d'aussi braves marins. En effet, il aurait été difficile de trouver soixante hommes, y compris Trim, aussi braves, aussi robustes, aussi actifs, aussi expérimentés, aussi obéissants. Il sentait qu'il fallait qu'ils mourussent tous, jusqu'au dernier, avant que les pirates pussent se dire maîtres du vaisseau, et que tant qu'il y en aurait un, un seul, celui-là ferait plutôt sauter le navire que de se rendre. Cette idée était bien une consolation sans doute, mais elle n'en était pas moins une preuve que, dans l'opinion du capitaine au moins, l'engagement qui se préparait allait être acharné, et que les chances étaient douteuses.

Quand le pont eut été nettoyé, le capitaine fit distribuer à chacun les armes suivant son occupation, il fit ouvrir les soutes aux poudres et apporter aux pieds des mâts tout ce qui pouvait servir à l'abordage. Les gabiers avec leurs carabines montèrent dans les hunes, les canonniers se rangèrent près de leurs pièces, la mousqueterie se distribua le long des passe-avants ; les grapins, les piques, les grenades, tout fut disposé en son lieu et place.

Les passagers, sans en excepter l'intrépide comte d'Alcantara, étaient dans une inquiétude facile à imaginer ; Sir Gosford seul conservait son calme et son sang-froid habituel. Quant au capitaine sa résolution était prise, se battre jusqu'à la mort, et à la dernière extrémité faire sauter le navire. Sa résolution était extrême, mais enfin mieux valait la mort que le déshonneur.

Clarisse Gosford était restée sur le pont, examinant tous ces préparatifs de défense et de destruction. En vain son père lui avait conseillé de descendre et de suivre sa jeune amie dans la cabine. Clarisse avait suivi avec une anxieuse curiosité toutes ces dispositions ordonnées avec calme par le capitaine, et exécutées tranquillement, sans confusion, sans bruit, mais promptement, par les gens de l'équipage, dont la figure impassible et sévère ne trahissait pas le moindre signe de crainte, quoiqu'elle exprimât en même temps la gravité avec laquelle ils considéraient la présente conjoncture.

Le capitaine, qui avait évité de se trouver près de Clarisse, ayant été obligé de se rendre, pour surveiller une manœuvre, sur le gaillard d'arrière, où elle était avec son père, elle alla droit à lui et lui demanda d'un ton ferme :

—M. le capitaine, je sais que nous allons avoir une bataille, vous n'avez pas besoin de me le cacher, je le vois bien ; je n'ai pas peur, ainsi ne craignez pas de me dire la vérité. Croyez-vous que vous ne pourrez éviter l'abordage ?

La question était directe. Il n'y avait pas moyen d'éluder la réponse. Dire ce qu'il ne pensait pas, pouvait avoir de funestes résultats, au cas où ses plus sérieuses craintes se réaliseraient ; dire ce qu'il pensait, pouvait lui causer un choc dangereux. Le capitaine se trouvait plus embarrassé qu'il ne l'aurait été, s'il eut eu à répondre à dix brigands qui lui auraient demandés la bourse ou la vie, le pistolet sur la gorge.

—Vous ne répondez pas, capitaine.

—Pardon, mademoiselle, mais je ne sais pas... peut-être...voyez-vous...ça dépend.

—Tenez, capitaine, je vais vous dire : je vous comprends, c'est assez. Vous croyez qu'un abordage est inévitable, et vous n'osez me le dire. C'est bien bon à vous, capitaine, mais ne vous inquiétez pas par rapport à moi, j'ai ici de quoi me défendre, et elle lui montra deux petits pistolets en miniature, damasquinés et montés en bois d'acajou.

—Mais que feriez-vous avec cela, faible et courageuse enfant que vous êtes ?

—L'un pour le premier qui osera me toucher ; l'autre pour moi, plutôt que de tomber vivante entre leurs mains !

—Vous exagérez notre position ; quand même nous serions vaincus, ce qui n'est pas encore accompli, nous en serions quittes pour être faits prisonniers de guerre et être relâchés quelque temps après, aussitôt qu'ils auront reconnu que nous sommes citoyens américains, naviguant sous le pavillon américain.

— Mais ce navire n'est donc pas un vaisseau pirate ?

— Pirate ? mais non ; ne voyez-vous pas le pavillon anglais qui flotte au haut de son mât ? C'est un vaisseau de guerre qui nous prend pour quelque ennemi portant de fausses couleurs.

— Oui, c'est vrai ; je vois bien le pavillon anglais. Ainsi vous croyez donc que ce ne sont pas des pirates, comme nous l'a dit le comte d'Alcantara ?

— Le comte ? Mais comment peut-il vous avoir dit une semblable folie ? A moins qu'il ne soit troublé, il aurait dû voir, comme vous et moi, que c'est un vaisseau de guerre anglais. Demandez à votre père, il vous dira comme moi.

— Holà, sir Gosford, n'est-ce pas que ce vaisseau porte le pavillon...

— De la Grande Bretagne, répondit sir Gosford qui venait d'entendre ce que le capitaine avait dit.

En ce moment un éclair brilla à l'avant de la corvette, une légère fumée s'éleva à sa proue et une détonation se fit entendre.

— Un coup de canon ! dit Clarisse, en tressaillant malgré tous ses efforts pour rester calme.

— Oui, mademoiselle, répondit le capitaine. Le boulet est venu s'envenimer dans une lame à deux ou trois encablures de nous ; vous feriez bien d'aller rejoindre votre amie, qui n'est pas aussi courageuse que vous. Aussi bien j'ai un mot à dire à votre père, qui ira bientôt vous retrouver.

— Sir Gosford, dit-il aussitôt que Clarisse fut partie, voici ce que j'avais à vous dire : mon parti est pris, je n'attendrai pas que les pirates viennent à l'abordage ; j'irai, moi, les trouver chez eux. Aussitôt que je verrai la corvette assez près, je virerai de bord sur elle, et ce sera sur le pont de la corvette que se décidera la bataille. Si nous sommes vaincus, vous ne me reverrez plus, car je serai mort. Dans ce cas, il ne vous restera plus qu'une chose à faire, et ce sera bien mieux que de tomber aux mains des pirates : vous ferez sauter le *Zéphyr*. Vous connaissez l'écoutille qui communique à la soute aux poudres ; un tison ou un coup de pistolet, et l'affaire est faite ! J'ai confiance toutefois que vous n'en serez pas réduit à cette extrémité. Je vous connais et je ne crains pas d'imprudences de votre part. Je vais faire boucher et clouer le grand hublot de la cabine et fermer toutes les issues. Il n'y aura que l'escalier à garder, dans lequel il ne peut descendre qu'un homme à la fois. Vous fermerez la porte et je vais vous donner trois hommes, en outre de mon nègre Trim, sur lesquels vous pouvez compter comme sur vous-même. Je réponds que tant que Trim ne tombera pas, il n'y a pas de danger. Il tiendra son poste jusqu'à la mort. D'ailleurs j'aurai moi-même un œil à la cabine, et comme la scène sera transportée sur le pont de la corvette, il n'y aura pas de danger, j'espère.

— Capitaine, mais n'est-ce pas un grand risque que vous faites là ? Il

serait, ce me semble, plus prudent d'attendre l'ennemi que d'aller chez lui. Il peut vous préparer quelques embûches.

—C'est vrai ; mais cependant comme il ne s'attend certainement pas à ce que nous l'abordions, il sera surpris ; et en profitant du premier instant d'étonnement, nous en viendrons peut-être à bout plus facilement. Dans tous les cas telle est ma décision pour le moment, et à moins qu'il ne survienne quelque chose pour déranger mes plans, je l'aborderai.

—Je sens que c'est par rapport à mes enfants que vous en êtes venu à cette détermination ; merci, capitaine !

Une larme de reconnaissance vint un instant trembler à la paupière de Sir Gosford ; il pressa la main de Pierre dans les siennes, et le quitta pour aller rejoindre ses enfants, en lui jetant un de ces regards qui veulent dire : " J'ai foi en vous, vous êtes le plus noble et le plus généreux des hommes." Une amitié vive et profonde venait de se former entre ces deux hommes qu'un simple hasard avait rapprochés.

—Timonier, comment est la barre ?

—Ouest quart nord-ouest, capitaine. Le vent mollit.

—Jetez le loch.

—Oui, oui, répondirent deux matelots, qui s'élançèrent pour jeter le loch à la mer ; ils comptèrent.

—Combien de nœuds ?

—Cinq, capitaine.

Le vent avait moli tout d'un coup. Il ne ventait plus que par petites risées inégales, et le vaisseau ne filait plus que cinq nœuds. Les voiles étaient à peine enflées, et par moment battaient sur les mâts quand le *Zéphyr* revenait, en se soulevant sur la lame. Le capitaine fit border la brigantine et orienter toutes les voiles au plus près. Sous cette nouvelle allure le *Zéphyr* faisait autant de route que la corvette ; il se tint ainsi à la même distance, hors de la portée de canon, pendant plus d'une demi-heure.

Quand il ne venta plus qu'une brise légère, le capitaine donna l'ordre aux gabiers de descendre, fit déposer les armes aux pieds des mâts, et commanda tout le monde à la réparation des manœuvres. Deux vigies furent placées dans les hunes pour surveiller les mouvements de la corvette. Au bout d'une heure le temps était à peu près calme ; le navire cependant continuait à plonger à la lame, et tanguait considérablement.

En un instant toutes les soutes aux cordages, aux voiles, aux mâts de rechanges, furent ouvertes. La plus grande activité régnait sur le pont, qui avait changé son apparence de guerre pour celle d'un vaste atelier où cent bras étaient activement employés.

Le capitaine qui se sentait soulagé d'une immense responsabilité, descendit à la cabine.

— Eh bien ! capitaine, quelle nouvelle ?

—Le vent est tombé. Si le calme peut durer jusque vers les trois heures de l'après-midi, nous aurons réparé nos avaries, jumelé les mâts, remplacé nos voiles, et après cela qu'il souffle tant qu'il voudra, nous sommes sauvés.

—Et vous croyez que le calme tiendra ?

—Il y a toute apparence.

Cette nouvelle fut reçue comme une bénédiction du ciel, puis chacun s'empressa de monter encore une fois sur le pont, où un spectacle bien différent de celui qu'ils y avaient vu une heure auparavant, vint frapper leurs regards. A l'arrière, la corvette, un peu en dehors de la portée de canon, se balançait lourdement et s'élevait sur les lames, ayant toutes ses voiles dehors. Le *Zéphyr* aussi portait ses voiles, qui clapotaient sur les mâts à chaque roulis du vaisseau.

Le temps était chaud, le soleil dardant à pic ses rayons brûlants ; quelques nuages gris restaient stationnaires au firmament, et semblaient contempler ces deux vaisseaux prêts à s'entre-détruire, et qui n'attendaient qu'un souffle de vent pour commencer leur œuvre de destruction et de carnage.

A mesure que le calme durait, la sérénité prenait dans l'âme de tout le monde la place des sentiments si naturels d'appréhension et de crainte, que l'on éprouve à la veille d'une bataille et surtout d'une bataille sur mer, où il n'y a pas de retraite possible. Sur mer la mort vous environne de tous côtés ; sur le vaisseau le fer, le feu, les balles ; hors du vaisseau la mer et ses abîmes. La mort, partout la mort !

Les heures s'écoulèrent ainsi, chacun parlant peu mais pensant beaucoup, jusqu'à ce que la clochette du maître d'hôtel, encore une fois, vint annoncer que le dîner était servi.

Sur les quatre heures de l'après-midi, la mer était tout à fait calme ; les avaries du *Zéphyr* étaient complètement réparées ; des mâts de rechange avaient été substitués à ceux qui avaient été brisés, de nouvelles voiles avaient remplacé celles qui manquaient. Quand le dernier cordage eut été fixé dans les poulies, un hurra s'échappa simultanément de la poitrine de tout l'équipage, et à bord tout sembla rentrer dans les habitudes de routine journalière. Il semblait que la corvette n'était plus là, à leurs talons. Le *Zéphyr* avait toutes ses voiles maintenant et pouvait se jouer de la corvette ! A la profonde sollicitude avait succédé une espèce de folle et insouciant sécurité. Les tribordais descendirent dans la batterie, et les babordais faisaient nonchalemment leur quart.

Le reste de la journée se passa ainsi et le soleil descendit dans la mer où il s'engloutit lentement comme un globe de feu.

Après le souper, l'atmosphère était lourde et le temps bas et sombre. Aucun souffle de vent ne ridait la surface des eaux. Le timonier avait quitté la barre et regardait, pardessus le couronnement de poupe, la mer qui phos-



phoresçait lorsque quelque poisson venait soudre à la surface de l'eau. Les gens de quart, assis par groupes, conversaient entre eux et fumaient.

Il n'y avait pas d'apparence de vent. Tout annonçait une nuit tranquille. Peu-à-peu les passagers descendirent à leurs cabines et se couchèrent.

Le capitaine Pierre fit le tour du navire, examina soigneusement toutes choses, fit mettre les canons en serre, après quoi il appela l'officier de quart.

— Vous aurez soin, lui dit-il, de tenir constamment une vigie à la hune d'artimon, et de veiller strictement les mouvements de la corvette à l'arrière. Au moindre signe de brise, faites moi éveiller. Surtout, veillez la corvette.

— Oui, mon capitaine.

Le capitaine Pierre descendit se coucher, non sans quelqu'inquiétude à l'endroit des pirates.

Quatre coups viennent d'être piqués sur la cloche. Les passagers dorment profondément ; le capitaine ronfle ; le *Zéphyr* est immobile, comme une sentinelle des horse-guards à Londres ; le matelot qui vient de piquer la cloche fait entendre son monotone refrain "à l'autre bon quart ! Tout repose à bord du *Zéphyr*."

Cependant tout ne reposait pas à bord de la corvette. Qui eut pu voir ce qui s'y passait et entendre ce qui s'y disait, eut entendu beaucoup de choses et vu beaucoup de mouvements et d'activité. Il eut vu des canots, des chaloupes et toutes les embarcations de la corvette descendre tranquillement à l'eau ; il les eut vues remplies de figures féroces ; il eut vu des pistolets et des poignards à leurs ceintures, et il eut lu dans leur physionomie "mort et carnage ;" il eut vu les embarcations glisser rapidement et sans bruit sur la surface liquide et se diriger vers le *Zéphyr*.

Parmi l'un des groupes qui causaient nonchalamment et fumaient à bord du *Zéphyr*, il y avait un homme qui n'était pas de quart, mais qui veillait parce qu'il ne pouvait pas dormir. Cet homme c'était le docteur Trim. Le docteur était très-aimé des matelots pour ses contes, qui les amusaient, et ses chansons de nègre, qui les faisaient rire. Or Trim leur racontait, en ce moment, une de ses plus intéressantes histoires de nègres marrons, et il en était à une scène qui les faisait rire à cœur-joie, quand tout à coup Trim se redressa, fit un signe du doigt et leur cria "chut." Il écouta encore de toutes ses oreilles.

— C'est rien, dit-il, moué cru entendu qué chose.

— Qu'as-tu entendu ?

— Moué sé pas, pit-être la brise, pit-être la lame li clapoté, pit-être rien.

— Allons, continue.

Trim continua son histoire, la reprenant où il l'avait laissée. Il eut à peine dit quelques paroles, qu'il s'arrêta tout court.

— Chut ! moué entendu qué chose, c'est sûr. C'est pas la lame, c'est pas la brise. Allons voir par dessus le bord.

Tout le groupe alla avec Trim ; ils regardèrent mais ils ne virent rien.

—Écoutez, dit Trim, entendez-vous ? moué entendu bien qué chose ; moué sé pas quoué, mais entendu toujou.

Ils prêtèrent l'oreille et n'entendirent rien.

—Tu rêves, Trim, viens nous rachever ton histoire, ou bien vas-t-en rêver dans ton hamac.

—Non, moué pas rêve : dans tout cas moué va aller rêver comme vous di, non pas dans mon l'hamac, mais dans la zune.

Trim monta dans la hune d'artimon à côté de la vigie qui s'était endormie, et qui se réveilla en entendant monter dans les haubans.

—Trim, est-ce toi ? que viens-tu faire ici ?

—Y fairi trop chaud en bas, et moué vini prendre l'air en haut ; et pis encore moué cri avoir entendu qué chose, si pas quoué, comme le brit des rames sourdes, écoutons, regardons. Ah ! moué entendu encore.

Le matelot en vigie mit sa grosse main goudronnée derrière son oreille, en forme de cornet acoustique, et écouta.

—Je n'entends rien, rien du tout.

—Et bien, moué entendu bien à c't'heure ; Ah ! tiens, regarde du côté de l'arrière, là bas, vois t'y qué chose qui brille sur l'eau ?

—Sur l'eau, non ; ah ; oui, arrête ; mais ce n'est rien ; quelques gros poissons qui dorment à la surface, et qui agitent l'onde et la font étinceler avec leurs nageoires.

Trim regarda et écouta encore quelques instants, et quand il eut été satisfait de son examen :

—Vois-ti et entends-ti maintenant ?

—Je n'entends rien, et je ne vois rien, si ce n'est de temps en temps l'eau qui étincelle, quand quelque poisson vient l'agiter.

—Oh non, n'est pas poisson qui agite l'eau, trop régulier pour ça ; moué voyé bien longue trace continuele et de chaque côté itou des étincelles comme des rames qui plongent. Tiens, regarde, y a un, deux, trois, quatre embarcations. Moué sûr, moué descendi avertir officier de quart.

—Eh bien, va ; je vais veiller de mon côté.

Trim descendit et alla faire part à l'officier de quart de ses soupçons. L'officier de quart, après s'être satisfait par lui-même qu'en effet il y avait quelque chose qui remuait et faisait étinceler l'eau, à une grande distance encore dans la direction de la corvette, descendit réveiller le capitaine.

—Capitaine, capitaine.

—Eh bien, qu'y a-t-il ?

—Je ne sais trop, on aperçoit au loin, à l'arrière du navire, la mer qui étincelle comme si elle était frappée par quelque chose comme le mouvement régulier de rames. Le docteur Trim m'assure qu'il entend le bruit de rames.

—Trim dit-il qu'il entend le bruit de rames ?

—Distinctement.

—C'est bien, retournez ; dans un instant je vous suis.

Le capitaine à la hâte s'habilla et monta sur le pont. Les divers groupes de matelots s'étaient levés et regardaient par dessus les bastingages. Trim était remonté à la hune d'artimon où le capitaine le suivit, tenant à la main sa longue-vue de nuit.

—Eh bien, Trim, que vois-tu ?

—Cinq chaloupes mon maître, là-bas.

Et il étendit la main dans la direction de la corvette.

—Et entends-tu quelque chose ?

—Oui, mon maître, la plonge régulière de rames dans l'eau et leurs contrecoups contre les tolets.

—Est-tu sûr ?

—Bien sûr.

Le capitaine, qui connaissait l'extraordinaire développement des organes visuels et acoustiques de son nègre, crut qu'il était prudent de prendre ses précautions, quoique lui-même ne put rien entendre, et qu'avec sa longue-vue il put à peine distinguer la phosphorescence, régulièrement interrompue et renouvelée de la mer, dans la direction que Trim lui avait désignée. Il fit en conséquence, appeler tout l'équipage sur le pont, fit carguer toutes les basses voiles et les focs, et recommanda le plus grand silence et la plus stricte attention. Il fit placer au pied du mât de misaine un chaudron qu'il remplit de combustible et d'alcool, afin de donner de la lumière sur l'avant en cas de besoin. Un baril de goudron fut défoncé et placé auprès afin d'alimenter la flamme, s'il était nécessaire. Les armes furent distribués ; deux canons furent tirés de leurs embrasures, chargés à mitraille et placés sur le gaillard d'arrière à tribord et à babord, de manière à enfler le pont de bout en bout. La plus grande obscurité régnait sur le pont ; le capitaine fit éteindre tous les fanaux, un seul fut allumé et suspendu au beaupré. Il fit soigneusement enlever et retirer toutes les amarres qui pendaient le long du navire, excepté celles qui pendaient au beaupré. Puis quand toutes ces opérations furent terminées, il alla à l'arrière du vaisseau. Appuyé sur le couronnement de poupe il pouvait alors clairement distinguer les chaloupes par leur sillage phosphorescent. Il entendait aussi le bruit sourd que faisaient les rames rembourrées sur leurs tolets. Il n'y avait point à s'y tromper, quoique les chaloupes et les pirates fussent enveloppés dans la plus profonde obscurité. Grâce à l'extrême finesse de l'ouïe du docteur Trim, une surprise n'était plus possible de la part des pirates. Les écoutilles furent fermées, le grand hublot de la cabine cloué, trois hommes et Trim, furent placés au pied de l'escalier de la cabine, armés de pistolets et de sabres. Trim avait préféré s'armer d'une énorme barre de fer quarrée, qui semblait en ses puissantes mains comme une baguette légère. Les

gabiers de combat étaient placés sur les hunes avec leurs carabines et des provisions de grenades ; tout le long des passe-avants se tenaient cachés ces hardis marins du *Zéphyr*, dont le capitaine avait raison d'être si fier. Le capitaine était partout, examinant et ordonnant tout par lui-même. Son pas léger et actif, sa parole vive et animée, ses manières posées et assurées, tout annonçait chez lui la plus grande confiance dans les dispositions qu'il avait prises pour recevoir ses nouveaux hôtes. A chacun il adressait un mot bienveillant et une parole d'encouragement.

—Remercions la providence, mes enfants, leur disait-il, de ce que nous avons été avertis à temps pour pouvoir faire à ces gens-là une réception digne de leur visite. Ils ont cru nous prendre à l'improviste et nous trouver plongés dans les bras du sommeil ; ils pensaient nous surprendre, et ils vont être bien surpris à leur tour. Les choses sont arrangées pour leur faciliter l'abordage par l'avant, nous leur avons allumé un fanal et tendu des amarres ; c'est par là qu'ils monteront et nous saurons où les prendre. Silence, mes enfants, et attention. Quand je vous donnerai le signal, vous vous jeterez tous à plat-ventre et nous essayerons sur eux l'effet de ces deux canons à mitraille, que nous avons braqués à l'arrière.

En ce moment une figure montait de la cabine. Cette figure c'était celle du comte d'Alcantara, qui, ayant entendu tous ces préparatifs et voyant quatre hommes armés dans la cabine, ne put résister à son envie d'aller sur le pont voir ce qui s'y passait. Par précaution il s'était armé de deux pistolets à six coups chaque, espèce de *revolvers* nouvellement en usage, qu'il mit dans les poches de son paletot. En arrivant sur le pont son premier soin fut de regarder tout autour de lui, puis ne voyant rien, n'entendant rien, il s'assura que la brise dormait et qu'il n'y avait pas de vaisseau à craindre, alors il se hasarda à faire un pas en avant. Ayant appris que le capitaine était en ce moment près du mât d'artimon, il passa à l'avant. A mesure qu'il avançait, sa résolution et son assurance faiblissaient en voyant tous ces hommes silencieux, qui se baissaient pour ne pas se montrer au-dessus des bastingages.

—Mais, est-ce que je rêve, se dit-il en se frottant les yeux et les écarquillant ? Sont-ce des hommes ou des spectres ? Et il allongea la main pour juger par lui-même si c'était une réalité ou une illusion. Il eut peur, et il retourna à la cabine. La porte était fermée.

—On n'entre pas, lui dit une voix sourde et gutturale.

Il se retourna vers un matelot et lui demanda ce que tout cela signifiait.

—Silence, répondit la sentinelle, on ne parle pas ici.

—Allons, se dit-il à lui-même, décidément je ne comprends plus rien. Il paraît que je joue le rôle de Télémaque, descendant sur les rives de l'Achéron, et ne rencontrant sur ses pas que les ombres de guerriers muets.

Si on ne parle pas, on marche du moins ; et encore une fois il se dirigea vers le gaillard d'avant.

A peine fut-il arrivé vis-à-vis le mât d'artimon qu'un cliquetis, comme celui de fusils que l'on arme, se fit entendre sur toute la longueur des passe-avants. Le premier mouvement du comte fut de se sauver à la cabine, mais il se souvint que la porte en était fermée et gardée, et il s'élança dans les haubans du mât d'artimon. Il ne put parvenir sur la hune, craignant de se hasarder dans les haubans de revers ; il se blottit du mieux qu'il put, n'osant ni descendre ni monter.

En ce moment les pirates arrivaient, nageant sans bruit et lentement ; ils firent le tour du vaisseau et passèrent à la proue. Tout était dans le plus profond silence et la plus grande obscurité, seul le fanal du beaupré jetait une faible lueur sur le gaillard d'avant. Bientôt on vit une tête s'élever au-dessus du coltis et regarder avec précaution, puis un homme se hissa sur le beaupré et fit un signe. En un instant vingt pirates grimperent par les amarres, tenant leurs sabres entre les dents. De leurs deux mains ils ont saisi le beaupré ; déjà leurs pieds touchent les bastingages, la lame de leurs sabres brille au reflet de la lumière du fanal, ils se baissent pour sauter sur le pont, quand tout à coup on entend une voix qui crie :

—Feu !

Et la détonnation d'une trentaine de mousquets retentit dans le silence de la nuit ; les balles sifflent et cinq à six pirates culbutent à la mer, frappés à mort ; d'autres tombent blessés sur le pont.

—Bien, mes enfants, cria le capitaine, en avant maintenant !

Les marins du *Zéphyr* s'élançant sur le gaillard ; le capitaine ordonne de mettre le feu au chaudron, et une immense flamme s'élançe et répand au loin sa lumière sur les eaux. Ce fut alors une horrible mêlée. Les pirates montent par les amarres, se hissent les uns sur les autres ; ils lancent leurs grapins dans les cordages et grimpent dans toutes les directions. Une voix retentit qui les encourage. C'est Cabrera, Antonio Cabrera leur chef. Il est sur le gaillard d'avant avec une dizaine des siens, repoussant l'attaque et favorisant l'abordage des pirates. Le tumulte est à son comble. Tout est confusion. Pirates et *Zéphyr* sont confondus. C'est une lutte acharnée, hommes à hommes ; tout se culbute et se relève pour rouler et se culbuter encore. Les fusils ne servent plus ; les pistolets sont déchargés. Le sang ruissèle et rend le pont glissant. Tous les pirates sont maintenant montés. Le gaillard d'avant est trop petit pour les contenir. Les *Zéphyr*s semblent céder sous les efforts prodigieux de Cabrera et de ses gens. La flamme bleuâtre de l'alcool et des combustibles, qui brûlent dans le chaudron, répand une lueur blafarde sur leurs figures, couvertes de poudre et de sang. Ils sont serrés en masse compacte et pressent devant eux les *Zéphyr*s qui reculent pied à pied, mais en ordre.

Le capitaine Pierre n'est pas avec eux, il est à l'arrière, debout sur son banc de quart, son porte-voix à la main ; il suit avec sang-froid la lutte qui rugit à l'avant du navire. Il voit ses Zéphyr qui cèdent peu à peu ; il ne craint rien, car il sait que c'est une manœuvre qu'ils exécutent afin d'amener les pirates sous la portée de ses deux canons. Arrivés près du mât d'artimon, les Zéphyr déchargent leurs derniers coups de pistolet ; les pirates hésitent, s'arrêtent et se pressent en masse serrée.

—Ventre à terre ! cria le capitaine à travers son porte-voix.

—Feu !

Et les deux canons partent ensemble, enfilant le pont de bout en bout, à la hauteur de poitrine d'homme ; la mitraille balaye et fauche à travers les rangs des pirates qui sont restés debout. Ceux qui ne sont pas tombés, se retirent précipitamment vers le beaupré pour sauter dans les chaloupes. Mais Cabrera est là, il les arrête de sa voix :—“ Je tue le premier qui recule, crie-t-il, en avant ! suivez-moi ! ” Et il s'élance encore une fois à la tête des siens. Mais cette fois Pierre est aux premiers rangs de ses braves Zéphyr. La mort suit leurs sabres qui tranchent et fauchent dans les rangs des pirates. Cabrera a reconnu Pierre, et c'est sur lui que se concentrent toute sa rage et toute sa fureur. Il fait des efforts inouïs pour le rejoindre. En vain son sabre promène la mort devant lui, la mêlée est trop affreuse, des masses d'hommes le séparent de celui qu'il voudrait tenir sous sa main.

Déjà les pirates cèdent au nombre ; ils hésitent, ils reculent ; Cabrera en vain les exhorte à le suivre, quand tout à coup un cri perçant retentit dans les airs ; une masse tombe du mât d'artimon dans le baril de goudron, le baril roule sur le pont sous le poids qui l'entraîne, cette masse se redresse et retombe dans le chaudron de combustible pour s'en relever tout en feu. C'est un homme ! Les combattants s'arrêtent et s'étonnent à ce phénomène inattendu ; les flammes l'enveloppent de langues de feu, la douleur lui arrache des cris qui ne sont pas humains.

Il ne voit plus, il se précipite partout, se darde à travers les rangs des pirates ; ses pistolets à six coups ont pris feu et partent d'eux-mêmes, tuant et blessant à droite et à gauche ceux qui l'entourent.

Le capitaine qui a compris et reconnu l'infortuné comte d'Alcantara, profite de la confusion et pousse les pirates le sabre dans les reins. Le pont est jonché de cadavres ; tous ceux qui échappent à la mort sautent à la mer. Cabrera, qui voit que tout est perdu, s'élance pour sauter par dessus le bord, mais une main de fer le saisit par le collet de son habit, et lui crie dans les oreilles :

—Ah ! ah ! c'est vous qui avez voulu me froter à Matance, nous allons voir ; c'est à mon tour maintenant.

Mais à peine Tom a-t-il le temps de lui porter une couple de coups de

poings, que trois à quatre Zéphyr se jetent sur Cabrera et le font prisonnier. Avec Cabrera finit le combat, qui avait duré près d'une demi-heure avec un épouvantable acharnement.

On est parvenu, non sans peine, à s'emparer du comte d'Alcantara et à éteindre le feu qui le dévorait. Il est grièvement brûlé. On le transporte dans la cabine où les soins les plus pressés lui sont donnés par sir Gosford. Heureusement qu'il ne s'est fait aucun mal dans sa chute. Après avoir lavé ses blessures, on lui applique du coton en ouate pour soutirer le feu de ses plaies, qui le font souffrir cruellement, quoiqu'elles n'aient rien de dangereux.

Pendant ce temps-là, Pierre est sur le pont. Cinq pirates sont prisonniers et étroitement liés. Les matelots du Zéphyr sont rangés sur le pont et répondent à l'appel. Le résultat de l'appel fait voir qu'il y a eu trente deux blessés et cinq morts. Les pirates ont laissé treize morts sur le pont, sans compter ceux qui tombèrent à la mer sous le feu de la première décharge, et dix prisonniers y compris Cabrera. Les autres avaient sauté par dessus le bord dans l'espoir de regagner leur navire.

Quand le capitaine eut assisté au pansement de ses blessés, et qu'il eut vu que tout avait été remis en ordre sur le pont, il descendit à la cabine pour changer ses vêtements couverts de sang et en lambeaux. En le voyant entrer dans la cabine, Clarisse fondit en larmes; elle voulut parler mais son émotion était trop forte. Son amie, assise sur le sofa, n'avait pas la force de se lever et ne trouvait pas une parole pour exprimer au capitaine tout ce qu'elle ressentait de reconnaissance. Sir Gosford vint tendre la main à Pierre et lui dit : " Vous êtes mon ami ! "

— J'accepte; maintenant permettez que j'aie change de toilette, dit le capitaine, en montrant sa chemise tachée de sang et son gilet en lambeaux; et si vous le voulez bien, nous prendrons un réveillon ensemble.

Trois quarts d'heure après, un splendide réveillon fut servi par le maître d'hôtel. Le champagne et toutes les richesses de monsieur Lafond, le maître d'hôtel, furent mis en réquisition, et contribuèrent puissamment à bannir les sombres reflets, qui restaient encore, des scènes dont le Zéphyr avait été si récemment le théâtre. La conversation roula tout naturellement sur les événements qui venaient de se passer et plus particulièrement sur ce qui était arrivé au malheureux comte d'Alcantara.

— Il paraît, capitaine, que le chef de ces brigands est en ce moment prisonnier et en vos mains, demanda sir Gosford.

— Oui, monsieur, et c'est un terrible homme. C'est dommage qu'il se soit laissé entraîner à ce genre de vie, il aurait pu jouer un rôle dans la société.

— Et que pensez-vous qu'on en fera ?

— Oh ! ils seront pendus lui et les autres prisonniers, c'est le sort qui les attend.

—Je serais bien curieux de le voir.

—Eh bien ! si vous le voulez, suivez-moi, Ils sont en ce moment sur le pont, liés et garrottés auprès du cabestan.

Clarisse et Sara se pressèrent contre sir Gosford et suivirent le capitaine.

Quand ils arrivèrent auprès du cabestan, Cabrera retourna fièrement la tête vers les nouveaux arrivants. Sara pressa convulsivement la main de Clarisse, lâcha un cri déchirant et tomba sans connaissance dans les bras de sir Gosford, en murmurant le nom " d'Antonio."

En ce moment la lune se levait, et la brise commençait à se faire sentir.

## CHAPITRE VIII.

### LA REVUE DES TROUPES.

Depuis deux à trois mois, un jeune homme avait fait l'acquisition d'une des plus belles plantations des environs de la ville de Matance. C'était un étranger. Personne ne le connaissait ; mais il était si beau, si bien fait, si noble dans ses manières, si riche, qu'il devint bientôt l'objet de l'admiration de toutes les jeunes filles de la cité. Tous les jours il venait à la ville monté sur un magnifique cheval barbe, qu'il maniait avec grâce ; il descendait d'ordinaire au Café de la Régence où, après avoir jeté la bride de son cheval au garçon de l'écurie, il entraît prendre une tasse de chocolat et fumer une cigaritto. Il lisait les journaux, écoutait les nouvelles, et allait ensuite faire un tour sur les quais, d'où il revenait au café reprendre son cheval, après s'être promené quelque temps dans les rues de Matance, regardant les nouveautés et lorgnant les jolies signorittas.

En général, les jeunes et jolies filles n'aiment pas qu'on les lorgne, mais quand c'est un grand et beau jeune homme, à la taille si souple, aux yeux noirs si vifs, au teint brun si mâle, à la moustache si fine, comme notre nouveau planteur ; oh ! alors c'est bien différent. Elles pardonnent volontiers même un peu de hardiesse, pourvu qu'elles puissent paraître ne pas s'en apercevoir. Or, ce n'était pas par la timidité que péchait notre beau cavalier, tant s'en faut.

Tous les après-midi, vers les six heures, quand le soleil brûlant des tropiques commençait à disparaître derrière les palmiers et les cocotiers, et que la brise du soir venait rafraîchir l'atmosphère si lourd, oh ! alors, comme les splendides promenades de Matance devenaient animées ! Toute la ville semblait se réveiller de sa longue sieste, pour venir respirer la vie avec le



parfum des fleurs. Les vives et folâtres jeunes filles de l'île de Cuba, aux yeux noirs, aux longs cheveux soyeux, au teint chaud, au tempérament ardent, venaient boire à longs traits, à la coupe des plaisirs dans ce délicieux atmosphère de la reine des Antilles. Les volantes, ces nonchalantes voitures de Cuba, aux somptueux attelages argentés, traînées par des mules sur lesquelles étaient montés les caléséros, avec leurs fantastiques chaussures ; les chevaux pur sang, avec leurs cavaliers aux larges sombreros ; les piétons avec leurs badines et leurs cigarettes ; tout se trouvait à la promenade, car c'est une fête de tous les jours aux Antilles que l'heure où le soleil se couche. C'est le rendez-vous de toute la ville : des gens d'affaires pour leurs transactions, des amants pour leurs amours. Or vous sentez bien que notre riche et élégant planteur ne manquait pas de se rendre tous les soirs, sur son beau et fringant cheval barbe. Comme les jeunes filles admiraient la fermeté avec laquelle il se tenait en selle, la vigueur et l'élégance avec laquelle il faisait bondir et caracoler son destrier, dont les naseaux brûlants semblaient jeter des flammes ! Quelquefois par un bizarre caprice, il le lançait au galop, à travers la campagne, et au moment où il semblait emporté dans sa course impétueuse, il l'arrêtait tout court en le jetant sur ses hanches, et le faisait se dresser tout droit sur ses jarrets.

— Quel élégant cavalier ! disait une belle jeune fille, au teint un peu pâle et aux longs cheveux blonds bouclés, à sa vieille gouvernante, qui était assise près d'elle dans une magnifique volante. Il y a plusieurs jours que je le rencontre, et je ne le vois jamais parler à personne ; j'aimerais beaucoup à savoir qui il est.

Cette jeune fille n'était pas née à l'île de Cuba, son teint et ses blonds cheveux trahissaient une origine étrangère. Cependant sa longue résidence aux Antilles, où elle avait été amenée toute jeune encore, lui avait donné cet air de nonchalante et paresseuse mollesse, cette espèce de limpide morbidez si particulière aux créoles des Iles.

— Je ne le connais pas ; je pense cependant que ce doit être ce riche étranger qui est venu dernièrement sur la superbe habitation de la Campagna, qu'il a achetée, dit-on, à un prix extravagant, du vieux Don Garcia del Ricon.

— J'aimerais beaucoup à faire sa connaissance. Il faut, ma chère Carlotta, que tu trouves le moyen de me le présenter. Tu me feras bien ce petit plaisir, n'est-ce pas, ma bonne Carlotta ?

Et la jeune fille jeta à sa duègne un coup d'œil si caressant, que la vieille Carlotta, qui était une vraie espagnole et se rappelait encore ses amours du jeune âge, ne put s'empêcher de sourire.

— Allons, je vois que je ne puis rien vous refuser, nous verrons, nous verrons ; mais surtout de la discrétion.

— Carlotta, prends garde ; le voilà qui vient, il nous regarde, oh ! mon Dieu, s'il allait s'apercevoir.

Et elle détourna la tête, un vif incarnat colorant ses joues d'une teinte purpurine ; mais pas assez vite cependant pour empêcher l'élégant cavalier, qui arrivait au léger galop de son cheval, de remarquer les vives carnations qui avaient trahi l'émotion de la jeune fille.

—C'est une bien belle personne ! se dit-il à lui-même, quand il fut passé, et j'ai cru remarquer..... mais non, c'est peut-être une erreur. Il se retourna cependant sur sa selle pour examiner la volante ; puis il arrêta son cheval ; puis il tourna la bride dans la direction que suivait la voiture et se mit à penser ; puis, tout en pensant, il lança son cheval au galop sur les traces de la volante, qu'entraînaient deux mules blanches richement caparaçonnées. Au bout de la promenade, la volante retourna ; et les yeux du jeune homme et de la jeune fille se rencontrèrent.

—Elle est bien belle, pensa le jeune homme.

—Il est bien beau, pensa la jeune fille.

D'étranges impressions se réveillèrent soudainement dans son cœur ; elle le sentit battre d'un mouvement jusqu'alors inconnu. Elle baissa la vue, et demeura longtemps silencieuse, la tête penchée.

Peu à peu les volantes quittèrent la promenade, et à mesure que les ombres de la nuit se répandaient sur la ville, les rues devenaient de plus en plus désertes. La volante aux mules blanches était partie depuis quelque temps et s'arrêtait à la porte d'une magnifique maison.

—Carlotta, vous ne cherchez pas à me procurer d'entrevue avec l'étranger ; je ne veux pas le voir... je ne puis pas..

Et la jeune fille s'était élancée de la voiture ; elle monta rapidement à sa chambre, où elle s'enferma.

Un homme à cheval, avait, de loin, suivi la volante et remarqué la maison où elle s'était arrêtée.

La blonde jeune fille, ce soir là, ne descendit pas au souper. La nuit, elle ne put reposer ; son sommeil était agité.

Le lendemain et les trois jours suivants, elle ne voulut pas sortir à l'heure de la promenade. Le soir du quatrième jour cependant, quand le soleil fut descendu sous l'horizon, elle sortit pour prendre l'air sur le balcon, et un instant après elle vit passer, à cheval, le brillant inconnu, qui jeta un coup d'œil vers elle et partit au galop.

Le dimanche suivant, elle assista à la grand'messe de la Cathédrale, et elle aperçut le même jeune homme, appuyé contre l'un des piliers de la nef, les yeux fixés sur elle. Après la messe, au moment où elle allait mouiller son doigt dans le bénitier, une main recouverte d'un gant blanc lui offrit l'eau bénite qu'elle n'osa refuser. Elle leva les yeux, c'était lui ! Elle se sentit prête à défaillir. Il était si beau, il avait l'air si noble, il était si poli ! Hélas ! pauvre jeune fille, si c'eût été un autre, peut-être n'eût-elle

pas pensé que c'était de la politesse, mais bien une impardonnable effronterie ! et si elle eut su.....

Le mardi suivant, il y avait grande revue des troupes nouvellement arrivées. Toute la ville devait y être, et la jeune fille y alla dans sa volante aux blanches mules. Il y était aussi, et elle l'eut bientôt distingué des autres, au milieu des cavaliers parmi lesquels il se trouvait. Le coup d'œil était splendide, la tenue des troupes magnifique, et les différentes évolutions qu'elles exécutèrent au son d'une musique guerrière, causèrent un enthousiasme général. Bientôt commencèrent les manœuvres de l'artillerie légère, dont les pièces traînées par de vigoureux chevaux semblaient emportées dans des tourbillons de poussière au bout de la plaine, tournaient comme sur un pivot et revenaient au grand galop des chevaux après avoir lâché leurs décharges.

Au bruit étourdissant du canon, deux mules s'étaient effrayées ; elles se cabrent, jettent à terre leur postillon et s'élançant dans leur épouvante à travers la campagne. Elles courent, elles bondissent par dessus les pierres, à travers les fossés. Une jeune fille est dans la volante qui, à chaque bond, menace de culbuter ou de se briser en éclats. Personne, de toute cette foule, n'ose porter secours à l'infortunée, qu'un rien peut jeter sous les roues de la volante ou sous les pieds des mules épouvantées. Un homme a reconnu les deux mules blanches, qui fuient à travers la plaine ; il plonge ses éperons dans les flancs de son cheval qui bondit comme un tigre blessé, secoue sa crinière, et part comme un ouragan sur les traces des mules. De sa cravache il lui sangle les épaules, de ses éperons il lui laboure le ventre. Cinquante cavaliers s'élancent après lui au galop, honteux de leur inaction et entraînés par l'exemple de cet inconnu. Les manœuvres de l'artillerie sont suspendues, toute cette foule suit de l'œil et est dans l'attente de quelque horrible catastrophe. L'inconnu n'est plus qu'à quelques pas de la volante, qui n'est pas encore brisée et maintient son équilibre ; il gagne du terrain à chaque bond de son rapide coursier ; il avance, il approche. Il est temps... Un précipice est à dix pas, et les mules s'y jettent tête baissée... Déjà il a saisi la bride de la mule qui se trouve la plus près de lui, et la jette sur ses hanches ; mais l'autre mule bondit dans ses harnais et entraîne et la volante et la mule qui est renversée. Le précipice n'est plus qu'à deux pas... il ne peut maîtriser la mule, ni saisir la bride... Il court risque d'être lui-même blessé par les roues... Que faire ?... Prompt comme la pensée il tire un pistolet de sa poche et à bout touchant fait feu sur la mule qui s'abat sous le coup. Il se jette à bas de son cheval, se précipite dans la volante et enlève dans ses bras la jeune fille évanouie. Une immense acclamation retentit dans les airs, et un cri d'enthousiasme universel salue une si courageuse action.

Cependant peu à peu la jeune fille reprend ses esprits. Une volante est bientôt amenée, et le jeune homme veut lui-même la déposer sur ses moelleux coussins. Elle entre-ouvre les yeux et reconnaît que c'est lui, encore lui ! Elle veut

parler et ses lèvres ne s'agitent que pour prononcer des sons inarticulés. Ses amies qui étaient accourues s'empresrent autour d'elle, et l'accompagnent à la demeure de son père, où elle ne tarda pas à revenir complètement à elle.

La conduite du jeune et courageux cavalier fut élevée jusqu'aux nues. On ne parla que de lui le reste de la journée. Personne ne le connaissait quoique toutes l'eussent vu et admiré plusieurs fois. On savait seulement qu'il s'appelait *Antonio*.

— Ma fille, lui dit son père, ce jeune homme t'a sauvée la vie, nous lui devons une éternelle reconnaissance, je le verrai et m'acquitterai envers lui, autant qu'il est en mon pouvoir, de ce que je lui dois.

Quand au jeune homme, il était remonté sur son cheval, qui, tout couvert d'écume, était revenu en hennissant au devant de son maître. Il repartit au galop afin de se soustraire aux félicitations dont on l'accablait pour un acte qui, dans son idée à lui, ne méritait pas la peine d'être mentionné.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent, sans que le brillant cavalier revint à la ville. Le père de la jeune fille fit d'inutiles recherches pour le rencontrer et lui exprimer sa reconnaissance. Il se rendit à la Campagna. L'économe de l'habitation lui répondit que le propriétaire en était parti, depuis deux jours, pour la Havane, où des affaires pressantes l'avaient appelé subitement.

Déjà deux semaines s'étaient écoulées, et la blonde jeune fille n'avait pas revu celui qui lui avait sauvé la vie le jour de la grande revue. Elle n'osait questionner les personnes de la maison. Tous les soirs, à l'heure de la promenade, elle s'y rendait, et s'en revenait triste et rêveuse, sans avoir pu rencontrer celui que son cœur cherchait.

Un jour, le soleil était demeuré caché sous de sombres nuages couleur d'encre; un vent tiède soufflait sur la ville de Matance. Il y avait apparence d'un orage lointain, et aux signes du firmament et du baromètre plusieurs heures devaient se passer avant que la tempête put commencer à se faire sentir. La jeune fille ne pouvant résister à l'impatience fiévreuse qui l'agitait, appela son esclave Sambo et lui ordonna de lui seller son cheval. Quelques minutes après elle s'élança au galop, montée sur une blanche cavale, qui avait été nourrie dans les grasses prairies de l'Andalousie. Elle ne suivait aucune route choisie, elle n'avait aucun but dans sa course à cheval, elle ne voulait que de l'excitation, de l'air, le grand air pour respirer à l'aise et secouer la mélancolie qui l'accablait. Déjà elle a quitté loin derrière elle la ville et ses faubourgs; sa blanche cavale bondit à travers les champs. Soit hasard, soit instinct, la cavale court dans la direction de la Campagna, l'habitation de l'étranger. Serait-ce que la campagne est plus belle dans cette direction? Serait-ce que le parfum des orangers en fleurs est plus odorant de ces côtés? Nous ne le savons pas. Peut-être que la jeune fille ne le pensait pas non plus. Toujours est-il que déjà sur un

côteau dans la distance, commençait à apparaître la blanche toiture des cases des nègres de la plantation ; plus loin on aperçoit la maison de l'économiste ; plus loin encore on distingue, à travers un massif de palmiers et d'orangers, la splendide demeure du propriétaire de la Campagna, avec ses petites tourelles à l'antique et sa façade de marbre blanc. Déjà la longue avenue, qui conduit de la grande route à la Campagna, se déroule à ses yeux comme un immense éventail dont les fanons vont en se rapprochant, jusqu'à ce qu'ils se réunissent aux deux pignons de la maison qui lui sert de base.

Elle regarde, et s'étonne de se voir rendue si loin de la ville et si près de cette demeure. Elle n'avait pas remarqué la route que sa cavale avait suivie, et, dans la confusion de ses pensées, loin d'avoir cherché à réprimer la course vagabonde de sa monture, elle l'avait excitée de sa fine et souple cravache, à la tête d'argent, figurant deux colombes aux ailes renflées et s'entrebecquetant. Elle tira sur les rênes pour réprimer l'impétuosité de son cheval et retourner sur ses pas ; mais elle réfléchit que si elle retournait, quelqu'un peut-être pourrait croire qu'elle était venu tout exprès jusque-là ; et elle lança encore une fois son cheval et poursuivit la grande route.

A quelque distance au delà de la Campagna la route bifurquait. L'une des branches était le grand chemin, et l'autre, moins large, s'enfonçait dans une forêt d'orangers et de bananiers et allait aboutir, en se retrécissant, au pied d'une montagne aux flancs escarpés. Cette montagne était la ceinture extérieure dont nous avons parlée, et au delà de laquelle se trouvait l'esterre enfermée dans une seconde chaîne de rochers.

La jeune fille toute absorbée dans ces pensées, ne remarqua pas que sa blanche haquenée, toute ruisselante de sueur, avait instinctivement pris le sentier plus frais et plus ombragé de la forêt. Combien de temps marcha-t-elle dans le sentier, combien de chemin fit-elle dans la forêt, elle n'en savait rien ; elle ne revint de sa rêverie que lorsque son cheval, qui depuis quelque temps marchait au pas, donnant ça et là un coup de dent à l'herbe tendre et fleurie, s'arrêta tout court, et se mit à hennir en dressant les oreilles. Les aboiements d'un chien se faisaient entendre à quelque distance ; un lapin s'échappa à quelques pas en avant et disparut au delà d'un détour, que faisait le sentier dans la forêt, poursuivi par un chasseur, qu'elle reconnut pour l'étranger qui l'avait sauvée le jour de la revue. Au même instant un coup de fusil se fit entendre, et avant que la jeune fille put se raffermir sur sa selle et saisir la bride, son cheval se dressa sur ses pieds de derrière, pirouetta et partit épouvanté. Ce ne fut qu'à la sortie du bois qu'elle réussit à le maîtriser.

En arrivant à la maison, elle s'empressa de raconter à sa mère la rencontre qu'elle avait faite de l'inconnu. Le lendemain ni les jours suivants Sara ne put avoir de nouvelles de celui-ci. Son père qui avait fait

plusieurs visites à la Campagna pour le rencontrer, n'avait pu le voir. Sa conduite mystérieuse commençait à donner des soupçons. Plusieurs fois on avait vu des personnes mal famées de la ville se rendant le soir à sa demeure, et n'en sortant qu'au milieu de la nuit. Enfin l'apparition de quelques bandits à la Havane, et les déprédations nocturnes auxquelles se mêlait le nom de l'inconnu avaient donné l'éveil aux autorités de cette ville, qui envoyèrent des agents secrets pour surveiller les mouvements des propriétaires de la Campagna. Toutes ces rumeurs étaient parvenues aux oreilles de Sara ; son cœur franc et noble se révoltait de ces soupçons et de ces imputations injurieuses contre celui qui lui avait sauvé la vie, et pour lequel elle éprouvait un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance. Elle pleurait en secret ; elle devint triste ; sa santé s'altéra sensiblement.

Son père qui la surprit plusieurs fois versant des larmes et laissant échapper de profonds soupirs, crut qu'un voyage sur mer pourrait ramener ses esprits et rétablir sa santé. Le départ de son ami, Sir Arthur Gosford, qui retournait en Angleterre, en passant par les États-Unis, était une trop bonne occasion pour qu'il la laissât échapper. Ainsi, il fut donc résolu que Sara accompagnerait son amie, la jeune Clarisse Gosford, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où elle devait rester jusqu'à ce que son père put aller la chercher. En vain Sara objecta l'état de sa santé ; son père fut inflexible, et Sara dut faire ses préparatifs de voyage.

En quittant Matance, elle dit adieu à toutes ses joies, à toutes ses espérances, car elle croyait qu'elle ne reverrait plus celui pour lequel son cœur soupirait. Pauvre enfant, elle était bien loin de s'attendre à le rencontrer sitôt, dans la personne du fameux pirate Antonio Cabrera, actuellement prisonnier à bord du *Zéphyr* !

## CHAPITRE IX.

### L'HABITATION DES CHAMPS.

À deux petits milles en dehors du faubourg Marigny, s'élevait une vieille maison à deux étages, à moitié en ruines. De forts contrevents tenaient constamment les croisées de l'étage inférieur fermées. Cette maison, entourée d'un vaste jardin sans culture, et sans aucun voisinage dans un rayon d'un mille, appartenait à une revendeuse de légumes, connue sous le nom de la mère Coco-Letard. La mère Coco-Letard, outre son petit négoce, possédait encore une foule de petits moyens clandestins de faire de l'argent ; mais son grand commerce, comme elle disait, c'était les légumes. Aussi avait-elle une

des stalles les plus vastes et les mieux approvisionnées du marché de la Nouvelle-Orléans. Il est vrai qu'elle même ne s'y tenait pas toujours; sa fille Clémence, petite brune à la physionomie douce et malade, à peine âgée de treize ans, vendait à la stalle, où elle était installée dès le matin avant le jour, ne la quittant qu'à la nuit close, souvent sans avoir pris une seule bouchée de toute la journée. Et quand elle revenait le soir à moitié mourante de faim, quelquefois tremblante de froid l'hiver avec ses petits pieds nus tout rouges, sa mère lui jetait un morceau de pain sec et une bouteille d'eau froide. C'était là son souper, puis une sale paille, jetée dans un coin du grenier lui servait de lit. Bien contente encore si la mère Coco-Letard ne la battait pas, ou si ses fainéants de frères ne lui donnaient pas quelques coups de pieds. La mère Coco-Letard ne l'aimait pas et ses frères ne pouvaient la souffrir, à cause de ses douces dispositions et des reproches qu'elle leur faisait chaque fois qu'ils revenaient ivres à la maison, ou qu'ils discutaient en sa présence quelque vilaine entreprise.

La mère Coco, comme on l'appelait au marché, avait sa demeure sur la levée, dans la première municipalité; son habitation des champs, dont elle portait toujours la clef dans sa poche quand ses garçons n'y allaient pas, ne lui servait que de magasin, où elle recelait les divers articles ou paquets de marchandises qui lui parvenaient par des voies secrètes, et dont elle ne se souciait pas, pour le moment, de faire usage ou qu'elle ne voulait pas exposer aux recherches de la police. Aussi Clémence n'était-elle jamais conduite à l'habitation des champs, quoiqu'elle la connut fort bien, et qu'elle sut que c'était là que ses frères passaient une partie des nuits, lorsqu'ils avaient fait ou se proposaient de faire quelque mauvais coup.

Si le lecteur veut prendre la peine de nous suivre à travers les rues sales et bourbeuses du faubourg Marigny, nous visiterons ensemble cette habitation des champs.

C'était le quatrième jour après l'attaque que les pirates avaient si malencontreusement faite sur les *Zéphyr*s, dans le golfe du Mexique; et au moment où le *Zéphyr* commençait à apparaître à la vue des pilotes, stationnés dans leurs cutters à l'embouchure du Mississipi, voici ce qui se passait à l'habitation des champs. La porte d'entrée est close et fermée aux verroux, et la salle est sombre, quoiqu'il fasse encore jour; quelques rayons de lumière qui passent à travers les fentes des contrevents, répandent une espèce de demi-jour dans l'appartement, laissant voir une méchante couchette dans un coin, recouverte d'un couvrepied rapiécé, une vieille table, quelques chaises, des ustensiles de cuisine suspendus au-dessus de la cheminée dans le fond de laquelle brûlent quelques charbons. Il y a un escalier, dont les marches vermoulues tremblent sous les pieds, qui conduit à l'étage supérieur, où la première pièce est une chambre longue, occupant toute la partie nord-est de la maison. Cette chambre est éclairée par deux fenêtres, l'une au sud et

L'autre dans le pignon, mais ces deux fenêtres ne laissent pas entrer la lumière, des couvertes épaisses sont suspendues pour l'intercepter complètement. Au fond il y a un grabat sur lequel une paillasse et un oreiller ont été jetés, et que recouvre une méchante courtépointe. Tout auprès de ce grabat, dans le plancher, une trappe qui s'ouvre à bascule, sert de descente à une espèce de cachot, enfermé entre quatre murs, et dans lequel la lumière ne pénètre que par un petit soupirail. Cette trappe est construite de manière qu'en l'arrêtant avec un petit ressort, elle puisse se soutenir par elle-même, mais trop faiblement pour supporter un poids additionnel. Du plancher du cachot au plafond, la hauteur est de douze pieds.

Dans le fond du cachot il y a un lit solide fait de rudes madriers, recouvert d'une peau de bœuf; des sangles et des courroies pendent au pied du lit. On aperçoit sur le plancher, ainsi que sur l'un des pieds du lit, quelques taches de sang que l'on a grattées avec un couteau. Un billot, une planche qui sert de tablette et sur laquelle il y a une vieille lampe, une écuelle de ferblanc et une assiette de faïence cassée, une cruche à l'eau et un baquet composent l'ameublement de ce cachot dans lequel on descend par le moyen d'une échelle qui s'enlève à volonté.

De la pièce supérieure où se trouve la trappe, on passe dans une salle spacieuse, où des paquets de marchandises, soieries, montres, bijoux se trouvent rangés sur des tablettes ou enfermés dans des coffres fermés à doubles serrures dans le fond de la salle. En avant il y a un canapé et un bon lit, un tapis sur le plancher, un bon fauteuil, une berceuse, un sofa, une table ronde, des chaises, un buffet rempli de vaisselle, des caraffes et plusieurs bouteilles. La salle est bien éclairée.

Autour de la table sont assises trois personnes. Ce sont les trois Cocolatard, Léon, François et Jacob. Tous les trois sont occupés à boire, et jouent aux cartes, à un jeu appelé "poker."

Léon, l'aîné, est un homme d'une trentaine d'années; d'épais sourcils couvrent ses yeux, d'énormes favoris se rejoignent sous le menton et donnent à sa physionomie quelque chose de féroce. François est un grand maigre, élingué. Une cicatrice lui traverse la figure. Ses grandes mains et ses doigts osseux, son visage étiré, sans barbe, ses bras qui lui pendent aux genoux, ses larges pieds au bout de ses longues jambes, lui donnent l'air d'un squelette. Jacob n'a que dix-sept ans, le plus jeune en âge, mais aussi vieux dans le crime, il est le digne complément de ce noble trio. Sa figure pâle et blême, ses yeux caves et cernés accusent la débauche et une dépravation prématurée; ses cheveux d'un blond cendré tombent sur ses épaules en mèches fines.

De temps en temps Jacob se lève pour aller regarder à la fenêtre, et revient s'asseoir au jeu; à chaque fois il prend une énorme rasade de rum.

— Savez-vous, vous autres, que ça commence à m'embêter moi, dit Jacob,



en jetant ses cartes sur la table ; voilà tout à l'heure deux nuits et deux jours que nous attendons ici, et il ne nous vient rien. Ce n'est pas drôle du tout de rester les bras croisés, à jouer à ce maudit poker qui me ruine, et à boire de ce méchant rum ! Encore s'il en restait du rum, mais il n'y a plus que deux bouteilles. Moi, qui devais aller ce soir faire ma partie de quino chez la Fanchon. Je vous jure sur ma conscience, que s'il ne survient rien d'ici à deux heures, je fiche le camp.

—Allons, Jacob, ne te fâches pas, le petit, répondit Léon ; tiens, prends ta revanche. Encore un poker, en attendant. Tu sais qu'à quatre heures maman Coco doit nous apporter des nouvelles. Elle a vu M. Pluchon ce matin qui lui a dit d'ouvrir l'œil pour ce soir. Ainsi, attention et vogue la galère. Mais dites donc, à propos, connaissez-vous ce monsieur qui veut se nourrir d'abstinence et prendre le grand air dans notre *requiescat in pace*, de crainte d'attraper la pituite ?

—Nous ne le connaissons pas, répondirent les deux autres, et toi ?

—Moi non plus ; il paraît tout d'même qu'il vient de la mer, du moins à ce que j'ai pu comprendre, car Phaneuf doit le guetter à la balise et nous l'annoncer ; et vous savez que Phaneuf est parti pour le golfe depuis avant-hier soir.

—Je pense, dit Jacob, que ce monsieur Pluchon n'est pas tout seul là-dedans. Il y a quelque chose dessous tout ça. On ne prend pas un homme, qui arrive de l'autre monde, sans savoir s'il a de l'argent, à propos de bottes.

—Allez donc, vous autres ; il faut le faire vivre tant de temps, tout juste, et après, s'il meurt, tant pis pour le monsieur ! Il y a de l'intrigue, je vous le dis, qu'en pensez-vous ?

—Oh ! mais, sans doute, qu'il y a de l'intrigue, reprit Léon, mais qu'est-ce que ça nous fait ? nous sommes payés, c'est notre métier, et c'est assez ; le reste, le pour et le pourquoi ne m'occupent guères, ainsi attention et vogue la galère.

Léon et François continuèrent à jouer au poker ; Jacob alluma une pipe, se versa un verre de rum et se jeta sur le canapé. Quand il eut fini sa pipe il s'endormit. Au bout d'une heure à peu près, Jacob se réveilla.

—Comment ! vous jouez encore, vous autres.

—Et que veux-tu qu'on fasse ?

—Ah ! pardieu, c'est bien vrai. Savez-vous que je viens d'avoir un rêve affreux. Croyez-vous aux rêves ?

—Ah ! bah ! contes de grand'mère, répondirent ses frères.

—Eh bien, moi j'y crois ; que voulez-vous, c'est un faible. Si vous voulez, je vais vous le raconter.

—Tiens, je t'en prie, répliqua François, ne viens pas nous ennuyer avec tes rêves ; rêves tant que tu voudras, mais ne nous en casse pas la tête.

—Pourquoi ne l'écouterions-nous pas, dit Léon, un rêve n'est qu'un rêve, c'est vrai ; mais encore, ça nous amusera. Conte, Jacob, mon vieux, conte.

—Je rêvais donc que nous avions fait faire le saut de la carpe à ce quelqu'un qui va venir, et que nous étions dans l'acte de jeter sa carcasse au fleuve durant la nuit, quand tout à coup six hommes de police, conduits par un gros nègre et une petite fille, nous surprennent et nous font prisonniers.

—Diable !

—Je reconnus la petite fille ; savez-vous qui elle était ?

—Non.

—C'était Clémence.

—Clémence !

—Allons, en voilà un beau rêve, dit François ; je gage aussi que tu as rêvé que tu étais perdu.

—Non, pas moi ; j'ai rêvé que je m'étais échappé, mais que vous deux aviez été pendus.

—A la bonne heure, au moins tu as eu l'esprit de te sauver dans ton rêve ; c'est toujours ça. Allons dors encore, et cette fois rêve aux moyens de nous sauver à notre tour ; en attendant, nous allons faire encore un poker.

—Ne badinez pas de choses sérieuses ; savez-vous qu'en effet, j'y pense maintenant, Clémence se doute de quelque chose ; elle m'a dit hier matin, quand je suis allé au marché un instant, qu'elle savait bien que nous avions passé tous trois la nuit à l'habitation des champs, et que nous méditions quelque mauvais coup. Je l'étranglerais cette chienne de vaurienne qu'elle est. Je sens que tôt ou tard elle nous fera pendre.

—Allons donc, vas-tu t'effrayer de ton rêve ? Nous dirons à maman Coco de veiller Clémence, jusqu'à ce que tout soit fait. Elle l'enfermera dans la cave, et tout sera dit.

Jacob regarda en ce moment par la fenêtre, et vit la mère Coco qui venait à travers les champs, avec un petit panier sous le bras. "Voilà maman," cria-t-il.

Léon et François allèrent à la fenêtre : "c'est maman Coco," répétèrent-ils. Jacob descendit pour ôter les verroux. Quelques instants après la mère Coco entra ; elle monta et déposa son panier sur la table, autour de laquelle ses fils s'assirent avec elle.

—Je vous apporte des provisions pour la nuit, mes enfants. Je viens de voir M. Pluchon qui arrive, en squif, de la balise ; tout est bien. Le vaisseau était en vue ; Phaneuf courait après, et tout est arrangé pour que, demain matin entre neuf et dix heures, notre monsieur vienne nous faire sa visite. Voici ce que nous allons faire : toi, Jacob, tu te mettras au lit, dans la chambre au tribuchet ; tu t'es rompu la cuisse en tombant, tu entends.

—Oui, maman.

—Tu es bien malade. La lumière te fatigue beaucoup ; les fenêtres sont

bouchées, avec des couvertes ; une petite lampe est derrière un coffre ; la trappe est parée, il y a le tapis par dessus.

—Je comprends, maman.

—Et vous autres, vous êtes dans le cachot avec un fanal sourd ; l'échelle est ôtée, afin que ce pauvre monsieur ne se heurte pas dessus, s'il a le malheur de tomber, le pauvre cher homme !

—Compris, dit François.

—Très-bien, attention et vogue la galère, ajouta Léon.

—Maintenant je m'en vais, continua la mère Coco ; il faut que je veille Clémence. La petite gueuse ! pour un rien je la tuerais. Adieu mes enfants, vous pourrez dormir cette nuit, vous en avez besoin. A demain, à neuf heures !

—Soyez tranquille.

G. B.

(A continuer.)

---

# DU RATIONALISME.

---

(SUITE.)

## II.

Nous avons constaté que le rationalisme moderne ne pouvait faire remonter son origine au delà du quinzième siècle, et que c'était par des Grecs du Bas-Empire, qui, après la prise de Constantinople par Mahomet II s'étaient réfugiés en Italie, qu'il s'était introduit dans l'Europe Catholique. Nous avons maintenant à expliquer comment, dans une société formée d'après les enseignements de l'Eglise et toute imprégnée de l'esprit de l'Evangile, une erreur aussi capitale que le rationalisme et aussi radicalement opposée au Christianisme avait pu y prendre racine et s'y développer. C'est là un phénomène qui, au premier abord, paraît inexplicable et serait de nature à affaiblir le sentiment religieux, si l'on n'en connaissait pas les véritables causes. C'est ce que nous allons étudier en premier lieu.

Pour réhabiliter en nous l'homme déchu, Jésus-Christ a prescrit la dure loi de la mortification, qui impose nécessairement de nombreux sacrifices, puisque le chrétien pour être fidèle aux leçons de son divin maître doit soumettre sa raison et sa volonté non seulement à Dieu, mais encore à ceux qui tiennent sa place et sont les interprètes de sa loi et les dépositaires de son autorité ; il faut qu'il réprime son orgueil et pratique l'humilité, qu'il combatte tous les penchans déréglés de son cœur pour y faire régner la vertu, et il doit livrer une guerre sans trêve à ses sens, afin que son âme n'en soit jamais dominée.

Avec les ruines que le péché originel a produites en nous, il n'est pas difficile de comprendre que les révoltes contre cette loi de la mortification, non seulement sont possibles, mais doivent être fréquentes, et qu'une doc-

trine qui affranchirait l'homme des servitudes de cette loi serait facilement adoptée. Cependant tant que la foi règne en souveraine dans les âmes, la conscience conserve tous ses droits, malgré les révoltes et les chûtes, mais si elle vient à s'éteindre, au moindre raisonnement captieux, elle se rend complice de tous les mauvais penchants de la nature. Et si l'homme arrivé à cet état ne rend pas un culte public à l'orgueil et à la chair, comme au temps du paganisme, il n'en accepte pas moins l'empire.

Mais pour affaiblir la foi et l'éteindre même dans un certain nombre d'âmes, et pouvoir établir sur ses débris le rationalisme qui légitime toutes les révoltes et tous les mauvais penchants de la nature corrompue, il fallait miner insensiblement le principe d'autorité qui réside dans l'Eglise, déprécier la religion catholique et toutes ces œuvres, détruire le glorieux prestige qui environnait les noms des grands hommes qui s'étaient déclarés d'âge en âge ses défenseurs, exalter sur tous les tons la civilisation païenne et tout ce qu'elle avait produit. Cette œuvre infernale commença, ainsi que nous allons le voir, à la Renaissance qui, dans son caractère le plus saillant, fut une époque de réaction contre le Christianisme au profit des idées et des mœurs païennes.

Ceux qui n'ont vu dans la Renaissance qu'une époque de résurrection ont méconnu le véritable état de la société à la fin du Moyen-âge et ont calomnié l'Eglise : pour le prouver nous n'avons qu'à reproduire le tableau qu'a tracé M. J. Matter, écrivain protestant, de l'état de l'Europe au quinzième siècle, dans son histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles. " Quand les Grecs chassés de Byzance, dit-il, abordèrent en Italie, l'Europe avait une rhétorique, une logique, une philosophie, une théologie, en un mot, la science du monde. L'Europe offrait un système qu'elle ne présente plus de nos jours, partout la même foi, pour tous le même pontife, le père de tous les fidèles..... La situation morale et politique de tous était semblable, dans tous les cœurs régnaient les mêmes vœux..... la religion dirigeait la morale et la politique, le christianisme avait fondé ou civilisé tous les empires ; le clergé avait créé ou réglé toutes les études ; toutes les doctrines et presque toutes les institutions étaient son œuvre et cette œuvre faisait à la fois son règne et sa gloire. L'Europe était si bien gouvernée par la religion qu'au dessus des codes planaient les décrets du droit canon, qui réglaient à la fois l'Etat et la famille..... cet ordre de choses offrait non-seulement un caractère hautement religieux et moral, il présentait encore des rapports nettement tracés et reposant sur un fondement sacré, sur des lois divines et par conséquent des lois éternelles..... Telle était l'Europe, telles étaient ses institutions et ses doctrines générales avant 1453." Voilà certes un état de société qui, loin de mériter les dédains qu'on lui prodigue, a droit au contraire à notre admiration, et cependant aux doctrines et aux institutions qui avaient créé cet heureux état, la Renaissance, par son divorce avec l'esprit

chrétien, y substitua les doctrines et les institutions qui avaient perdu les sociétés policées de la Grèce et de Rome.

Elle arriva à ce déplorable résultat, en ne reconnaissant pour maîtres en philosophie qu'Aristote et Platon ; en introduisant pour le gouvernement des peuples le Césarisme, pour la jurisprudence le droit romain remanié par les légistes de Byzance : quant aux beaux-arts et à la littérature, ils se donnèrent la mission de propager la morale d'Épicure. Nous ne prétendons pas dire, cependant, que ce fut un plan concerté et un résultat prévu et voulu de la part du plus grand nombre surtout ; chaque siècle a eu ses illusions et s'est passionné pour une idée bonne ou mauvaise. À l'époque de la Renaissance, l'engouement fut pour les œuvres des maîtres de l'antiquité classique. On se laissa séduire par la beauté incontestable de la forme ; mais cette forme était comme la faible couche de miel qui cache le poison.

Il est également loin de notre pensée de condamner tout ce qu'a produit la Renaissance : elle a épuré le goût dans les lettres et les arts ; on lui doit des ouvrages merveilleux en architecture, en sculpture et en peinture. Mais si les grands artistes qui l'ont illustré, en donnant la perfection de la forme à leurs œuvres, les avaient créées d'après l'idéal chrétien, ce qu'ils ont trop souvent oublié de faire, elles auraient été certainement plus parfaites et l'art ne se serait point détourné de sa véritable mission.

Il nous reste maintenant à confirmer par des faits incontestables le jugement que nous avons porté sur la Renaissance, afin que si on nous trouve trop sévère, on reconnaisse du moins que nous avons été juste.

On comprend que la réaction produite par l'établissement de la religion chrétienne contre le paganisme devait peu mettre en honneur les philosophes païens ; aussi les Pères de l'Église des premiers siècles, qui connaissaient parfaitement leurs pernicieuses doctrines et qui savaient combien l'étude de leurs ouvrages pouvait être dangereuse pour la foi, les avaient-ils énergiquement réprochés. Il nous suffira pour le prouver de citer quelques témoignages.

“ De la philosophie, dit Tertullien, sont nées les hérésies. Les Éones de Valentin viennent de Platon ; le Dieu tranquille de Marcion des Stoïciens... misérable Aristote, qui, pour les hérétiques et les philosophes a inventé la dialectique, art de disputer, également propre à édifier et à détruire, vrai Protée dans ses axiomes, étroite dans ses pensées..... ouvrière de contention..... de là ces fables, ces généalogies interminables et ces questions oiseuses et ces discours qui gagnent comme la gangrène, contre lesquels l'apôtre voulant nous mettre en garde, signale nommément la philosophie et écrit aux Corinthiens : *Prenez garde que quelqu'un ne vous trompe par la philosophie et par de vains raisonnements, selon la tradition des hommes et non selon l'ordre établi par la sagesse de l'Esprit.*”

“ St. Paul avait été à Athènes, et il avait appris par ses conversations, à

connaître cette sagesse humaine prometteuse mensongère et corruptrice de la vérité, divisée en mille sectes ennemies jurées les unes des autres. Qu'y a-t-il donc de commun entre Athènes et Jérusalem ? entre l'Académie et l'Eglise, entre les hérétiques et les chrétiens ! Notre philosophie vient du Portique de Salomon, et voici la leçon de ce grand maître. *Il faut chercher le Seigneur avec un cœur simple et droit.* Qu'ils se souviennent de cela, ceux qui prétendent nous faire chercher un christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien." <sup>1</sup>

St. Irénée, Origène et Lactance, ont des expressions non moins fortes pour les condamner et les flétrir. St. Grégoire de Naziance appelle la philosophie païenne, et en particulier Platon et Aristote, des plaies d'Egypte qui ont désolé l'Eglise. St. Jérôme pour signaler le mal qu'ont fait aux chrétiens Platon et Aristote, nous dit que " de leur école sont venus parmi nous les déclamateurs avides de gloire, les sophistes, les contempteurs de l'Ecriture et les hérétiques qui enferment la simplicité de l'église dans les broussailles de la philosophie." <sup>2</sup>

La réprobation de la philosophie païenne, par les Pères de l'Eglise, forma jusqu'au douzième siècle l'opinion publique de l'Europe et fut la règle immuable de sa conduite. Sur la fin du même siècle et au commencement du treizième, deux ou trois maîtres entreprirent d'expliquer certains traités d'Aristote, à la place de la philosophie de St. Augustin, qui jusqu'alors avait été dominante ; et comme plusieurs graves erreurs, puisées dans cette source dangereuse, furent enseignées publiquement, le concile de Sens tenu en 1209 ne se contenta pas de les condamner ; pour couper le mal à sa racine il défendit sous les peines les plus graves de lire et même de conserver les ouvrages d'Aristote. Quelques années plus tard, le Cardinal de Courçon délégué par le Pape pour réformer l'Université de Paris, crut devoir faire une concession ; tout en maintenant la défense de lire les œuvres d'Aristote, il permit qu'on expliquât sa dialectique. Enfin en 1231 intervint l'autorité suprême du Souverain Pontife. Dans une bulle, Grégoire IX maintient l'interdiction portée contre la métaphysique et la physique de ce philosophe, jusqu'à ce qu'elles eussent été examinées et expurgées de toute erreur. Ceci nous explique pourquoi Albert-le-Grand et St. Thomas, son illustre disciple, l'ont employée et s'en sont même servis pour leur démonstration.

Par ce que nous venons de dire, on voit clairement que les sentinelles vigilantes de l'Eglise n'avaient point cessé de signaler le danger de l'étude des philosophes païens, et à part quelques rares exceptions, leurs voix avaient été religieusement écoutées. Du reste, pour ce qui regarde la philosophie et sa reine, la théologie, les deux sciences où l'intelligence humaine découvre les plus vastes horizons, les chrétiens trouvaient dans leur grande famille

1 Tertul. de præscriptione.

2 Dialog. contra Luciferum.

tout ce qu'une saine raison et la foi peuvent désirer : les plus beaux génies nés ou nourris dans son sein, avaient élevé aux clartés de la lumière divine des monuments qui surpassaient, de la distance immense qui sépare la vérité de l'erreur, tout ce que les anciennes civilisations nous avaient laissé.

Si on avait conservé pour ces œuvres immortelles, l'amour et le respect dont elles étaient dignes, la civilisation n'aurait plus fait fausse route ; malheureusement il n'en fut pas ainsi : " L'apparition des Grecs, nous dit M. J. Matter, avec tout ce qui s'y rattache, devient une sorte de résurrection de la Grèce antique, de la vieille Athènes et de ses illustres écoles..... leur enthousiasme alla loin. Pléthon ressuscite toute une religion, toute une philosophie, toute une politique inconnue, en exposant les croyances de la Hèllade, les institutions de Sparte, la morale du Portique. Et tout cela, Pléthon le fit connaître avec un zèle, un entraînement qui à lui-même fit oublier qu'il était chrétien." Comme tous les hommes d'une race dégénérée, les Grecs du Bas-Empire couvraient leur nullité de la gloire de leurs ancêtres, et parce que la Grèce païenne avait joué un plus grand rôle aux yeux du monde que la Grèce chrétienne, ils parurent renier le beau patrimoine que leur avait laissé leurs pères dans la foi, pour se constituer les héritiers directs d'Homère et de Démosthènes, de Platon et d'Aristote.

Quand ils vinrent au concile de Florence, ils y arrivèrent avec la conviction que les Latins étaient des demi-barbares, dont l'ignorance méritait autant la pitié que le mépris. Très fiers de leur savoir, ils ne doutaient point qu'ils pourraient facilement les confondre. Ils reconnurent bientôt, à leur propre honte, qu'ils s'étaient grossièrement trompés. En effet, les Latins avaient sur eux, non-seulement la supériorité du caractère, mais encore celle de la science. Ce fut un grave échec pour leur amour propre. En repaissant en Italie, ils trouvèrent que le meilleur moyen de faire oublier leur défaite et de réhabiliter leur réputation nationale fort compromise, était de s'établir les interprètes de Platon et d'Aristote. Nous venons de voir tantôt comment Gémiste Pléthon, un des plus illustres parmi eux, sut réussir dans son entreprise peu chrétienne, grâce à l'engouement qu'il parvint à communiquer à ses disciples, engouement qui s'expliquerait beaucoup moins de leur part, si l'on ne savait l'effet passionné que produit dans les têtes ardentes, l'amour de la nouveauté.

Celui de ses disciples qui seconda le plus son œuvre de propagande en faveur de la philosophie de Platon, fut Marcile Ficin, chanoine de Florence, le protégé des ducs Côme et Laurent-le-Magnifique. De concert avec ces deux célèbres Médicis, il fonda à Florence une académie destinée à propager la philosophie et le culte de Platon. Pour juger jusqu'à point il poussait son admiration pour ce philosophe païen, nous n'avons qu'à invoquer son propre témoignage. " Humble prêtre, dit-il, j'ai eu deux pères, Ficin le médecin et Côme de Médicis ; je suis né du premier, j'ai été régénéré par



le second, l'un me confia à Galien tout ensemble médecin et platonicien, l'autre me consacra au divin Platon, médecin de l'âme..... Toute ma vie je me féliciterai d'être né dans le siècle d'où la belle antiquité, rappelée de son tombeau, brille comme le soleil sur le monde tombé dans les ténèbres de la barbarie." Platon est pour lui un prophète, un homme dont la vie est digne de vénération, illustre par sa continence et sa sainteté, tout en avouant, chose incroyable, qu'il était livré comme Socrate à l'amour infâme. Il ne parle de ses ouvrages que sur le ton du dithyrambe, et il ne trouve pas un mot pour flétrir les monstruosité enseignées dans son livre de la *République*; bien loin de là, il les accepte sans aucune réserve. Tout ce qui étudie Platon, tout ce qui favorise les disciples de Platon, devient pour Ficin un être sacré. Après cela on ne doit pas être étonné qu'il ait demandé que dans les églises on enseignât, comme l'Évangile, la philosophie de Platon. Il eut de nombreux disciples, qui, à son exemple, se passionnèrent pour les doctrines de l'Académie et les propagèrent avec ardeur dans l'Italie et dans le reste de l'Europe.

George de Trébizonde et Bessarion furent pour Aristote ce que Gemiste Plethon avait été pour Platon et avec un plus grand succès encore, car comme nous l'avons déjà vu, le philosophe de Stagyre était en honneur dans les écoles depuis plus de deux siècles; mais jusqu'alors on avait su se tenir dans les bornes raisonnables. Dès cette époque et celles qui les suivirent on ne garda plus de mesures, Aristote fut regardé comme un oracle et presque comme un Dieu; son nom devint pour ses fanatiques admirateurs une autorité irréfutable et d'un poids plus grand que celui des Pères de l'Église et des grands théologiens catholiques; ils auraient pardonné sans peine une critique contre l'Évangile; mais ils auraient été sans rémission pour celui qui aurait censuré les doctrines du Lycée.

Platon et Aristote méritaient-ils de la part d'hommes qui s'avaient disciples de Jésus-Christ, ces louanges exagérées et sans réserve? qu'on en juge par quelques unes de leurs doctrines. Platon professe les erreurs les plus grossières, le panthéisme et la métempsycose, l'âme unique et universelle, l'indifférence en matière de religion, l'esclavage, le despotisme, le communisme, la promiscuité et l'infanticide, et bien d'autres infamies. Aristote accusé d'athéisme nie les attributs de Dieu, dont il fait un être indifférent aux actions des hommes et soumis au destin aveugle, rejette la création du monde, l'immortalité de l'âme, enseigne le panthéisme, sanctionne l'esclavage, fait de la religion un simple instrument de règne et prescrit l'infanticide avant comme après la naissance.

Ce n'est pas que les partisans enthousiastes de ces deux philosophes adoptassent précisément et absolument toutes leurs erreurs, cela eut été impossible à des intelligences éclairées par les lumières de l'Évangile et avec les fortes études théologiques qu'on faisait alors. Mais déjà à cette époque on

sut trouver le secret de tout concilier en séparant la philosophie de la théologie. Comme philosophe on pouvait croire tout ce qu'on voulait, parcequ'on était là sur un terrain indépendant, mais comme théologien on admettait l'autorité de l'Eglise. Il était dès lors facile de prévoir qu'un jour viendrait où le divorce complet s'établirait entre ces deux sciences, que la philosophie fatiguée d'être servante voudrait être souveraine et deviendrait l'ennemie de la théologie ou pour mieux dire de la religion, que le rationalisme dont tous les germes se trouvaient dans les écrits des philosophes païens si imprudemment étudiés et si passionnément admirés, pourrait alors s'imposer comme doctrine ; et dès cette époque aussi, par une conséquence naturelle, cesse d'être honorée cette belle philosophie catholique, si admirablement formulée par St. Thomas, le plus grand philosophe comme le plus profond théologien.

La littérature et les arts suivirent, à la Renaissance, le même mouvement que la philosophie. La résurrection de la philosophie païenne amena au milieu de la société chrétienne la perversion des idées ; la reproduction de la littérature et des arts païens en prêchant le sensualisme sous les formes les plus gracieuses conduisit à la perversion des mœurs. La question que nous étudions actuellement est fort délicate de sa nature, et pour cette raison il ne nous convient pas d'entrer dans de longs développements : l'effleurer, c'est tout ce qu'il nous sera possible de faire.

Ceux qui ont pu parcourir les ouvrages non expurgés de certains classiques grecs et latins, peuvent juger combien leur étude passionnée doit produire de funestes effets sous le rapport de la morale. Eh bien, les humanistes de la Renaissance après avoir savouré toutes les turpitudes de Lucien et de Catulle, de Plaute et Properce, sans compter les autres, se firent une gloire non-seulement d'adopter la forme élégante de ces auteurs, ce qui n'eut pas été un mal, mais de les imiter dans la dissolution de leurs écrits. Il nous suffit pour justifier notre proposition de citer les noms de le Pogge de l'Arioste, de l'Arétin, de Bembo et de ce Politien qui disait : Je n'ai lu qu'une fois la Bible et jamais je n'ai mieux perdu mon temps. Aussi M. Audin dans sa vie de Léon X, quoique assez favorable aux renaissants, ne peut s'empêcher de constater qu'à cette époque la passion de la forme dont l'antiquité avait été en possession, ramena le naturalisme païen, que les lettrés que Laurent de Médicis avait appelés à sa cour étaient des gens sensuels et firent de ce prince un païen.

Tandisque les humanistes, au mépris des enseignements de la religion et de la pudeur, se font les apôtres de la volupté, les artistes en propagent son culte sur la toile et le marbre, et glorifient la chair avec ses convoitises. Les Grecs et les Romains rendant un culte d'adoration aux dieux et aux déesses de leur mythologie, avaient fini par se croire autorisés à imiter leur conduite, même dans ce qu'elle avait de dissolue, et par là leurs mœurs étaient arrivées au niveau de leur croyance ; et c'est précisément toutes les turpitudes de

cette mythologie que les artistes de la Renaissance s'appliquèrent à reproduire sous les formes les plus séduisantes et sans voile, et en peuplèrent les musées et les palais des grands. On conçoit facilement que les peintres qui avaient habitué leur pinceau à retracer les amours de Mars et de Vénus, de Jupiter et de Lédâ, et dont l'imagination était devenue païenne comme leur cœur, n'étaient pas dans les conditions de faire des tableaux véritablement religieux ; il ne faut donc pas être étonné d'entendre Salvator Rosa, juge très compétent en cette matière, puisque lui-même était grand peintre, s'exprimer contre eux avec indignation et dans les termes suivants : " Ces artistes font un abus de leur industrie sacrilège. Dans les temples où l'on adore et l'on prie, ils font les portraits des femmes, et la maison de Dieu devient une boutique. Au mépris de toute crainte et de toute foi, les couleurs formulent l'impiété, l'adultère et l'inceste...voyez quelles postures et quelles grimaces ils font faire aux saints !...c'est à peine si on trouve un tableau sacré qui soit chaste, partout l'impureté se mêle à la religion. Dans leurs toiles religieuses ne les voit-on pas substituer aux anges et aux saints des démons et des libertins ! C'est vous, peintres, qui obscurcissez la glorieuse auréole de la religion, et les hérésies vous doivent une grande partie de leurs victoires. Quant aux choses abominables que vous gravez sur le cuivre ou que vous traduisez en couleur, je n'en parle pas, dans la crainte d'effrayer les âmes pieuses."

L'art musical suivit le mouvement païen de la peinture et de la littérature et devint le trop fidèle interprète d'une poésie licencieuse. Il aurait même profané les églises, si les souverains pontifes ne l'en eussent bannie.

La littérature et les beaux-arts redevenus païens avaient sans doute produit de très funestes résultats, mais ils n'effleuraient que la surface du corps social et n'atteignaient du reste qu'un nombre limité d'individus. Mais il y eut un autre art, celui de gouverner, qui, par son retour aux principes des législateurs de Sparte et de l'ancienne Rome, devait produire les plus déplorables effets sur les états chrétiens et fit des princes qui les adoptèrent, les ennemis les plus dangereux de l'Eglise, tandisqu'ils devaient en être les défenseurs. Machiavel qui est loin d'avoir été l'inventeur du système politique qu'on lui attribue, puisqu'avant lui il avait été plus d'une fois mis en pratique, a eu cependant la gloire peu enviable d'en écrire le catéchisme, qui est devenu la règle de beaucoup de gouvernements sur les points les plus hostiles à la religion. Comme les doctrines qu'il enseigne sont d'un cynisme révoltant et blessent autant les lois de l'honneur que celles de la justice, l'école des politiques modernes a souvent flétrie en paroles le nom de Machiavel, mais ce n'était que pour mieux cacher son jeu et couvrir du manteau de l'hypocrisie ses attentats. Nos lecteurs, par l'exposé suivant des doctrines formulées par Machiavel, reconnaîtront qu'elles ne sont pas, de nos jours, sans applications. Foulant aux pieds la distinction chrétienne des deux pouvoirs, il professe la doctrine païenne de l'absorption du pouvoir spirituel par

le pouvoir temporel, soumet l'Eglise à l'Etat et fait de la religion un simple instrument de règne. C'est dans ses écrits et dans ceux de ses anciens disciples qu'on trouve ces définitions athées de la religion : " Culte sacré introduit par les magistrats pour maintenir la paix dans l'état—opinion sur Dieu et le culte qui lui est dû, pieusement établie pour conserver la tranquillité publique—manière d'honorer Dieu approuvée par le pouvoir public, principalement dans le but de maintenir les sujets dans le devoir et la république dans le repos.—La religion politique est un culte de la divinité faux et simulé, éloquemment défendu par les prêtres et fortement par les rois, pour conserver et accroître le bien-être public et privé."

Le malheureux Jean II, roi de France, à ceux qui voulurent le dissuader de tenir sa parole, répondit par cette belle maxime que : *si la foi et la vérité étaient bannies du reste du monde elles devaient se trouver dans la bouche des rois*. A cette maxime vraiment royale, opposons celle de Machiavel sur le même sujet ; c'est à un prince qu'il s'adresse : " Un seigneur prudent ne doit pas garder sa parole, quand une semblable observance tourne contre lui et que les raisons qui ont décidé la promesse sont détruites. Si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon ; mais comme les hommes sont méchants, et qu'ils ne l'observeraient pas envers toi, toi encore tu n'as pas à l'observer avec eux. Jamais les motifs pour colorer la non observance de la foi jurée ne manqueront à un prince. De cela, on pourrait donner une foule d'exemples modernes et montrer combien la paix, combien les promesses ont été rendues nulles et vaines par l'infidélité des princes, et celui qui a su le mieux faire le renard, a le mieux tourné. Mais il est nécessaire de savoir colorer cette nature et d'être grand dissimulateur. Les hommes sont si simples, ils obéissent tellement aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours qui se laissera tromper..... Entends bien ceci ; c'est qu'un prince et surtout un prince nouveau, ne peut observer toutes les choses qui font réputer les hommes bons, parce que, pour conserver l'Etat il est souvent dans l'obligation d'opérer contre la foi promise, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Il faut donc qu'il ait un esprit disposé à se tourner selon que les vents et les variations de la fortune le lui commandent, et comme j'ai dit ci-dessus, il ne doit pas s'écarter de ce qui est bien, quand il le peut ; mais il doit savoir entrer dans le mal quand il y est forcé." Le principe abominable : que la fin justifie les moyens, ne pouvait être plus crûment exposé et patroné.

Certains jurisconsultes avaient déjà travaillé à donner une couleur légale aux principes énoncés par Machiavel. Les Pandectes introduites de Constantinople en Europe au 13<sup>e</sup> siècle, furent un arsenal où ils trouvèrent toutes sortes d'armes pour embarrasser l'action de l'Eglise et miner son autorité. A l'exemple des légistes du Bas-Empire, ils prirent l'esprit ergoteur et le portèrent sur les vérités dogmatiques ; s'étudièrent à confondre les deux

puissances pour aboutir à l'omnipotence de l'état en matière de religion. On verra leurs successeurs, dans les siècles suivants, principalement dans certains royaumes, devenir les ennemis les plus astucieux et les plus dangereux de l'Eglise, cherchant à entraver son pouvoir spirituel, attentant à son droit législatif et légalisant la spoliation de ses biens, afin de la priver de son influence.

C'est grâce aux doctrines des politiques et des jurisconsultes dont nous venons de parler, qu'un grand nombre de souverains, ont pu jouir du rare privilège d'avoir une double conscience, l'une pour l'homme privé et l'autre pour l'homme public. La conscience de l'homme privé était soumise comme celle des simples mortels aux lois de Dieu et de l'Eglise ; mais la conscience de l'homme public ne reconnaissait point d'autre autorité que la raison d'Etat ou l'intérêt.

Par le rapide tableau que nous venons de tracer d'une époque célèbre, il est facile de voir qu'un travail immense et désastreux avait été fait alors, pour pervertir les idées, fausser les principes et corrompre les mœurs. Le terrain pour produire l'erreur était préparé, le rationalisme pouvait renaître.

P. AUBERT, P<sup>lre</sup>, O. M. I.

(A continuer.)

---

## HISTOIRE DE LA COUTUME DE PARIS EN CANADA.

---

L'histoire du Droit Canadien est à faire. Le peu de publicité des documents qui pourraient lui servir de base et le petit nombre d'écrivains qui ont traité cette partie importante de l'histoire de notre pays, font qu'il est difficile et même dangereux d'écrire sur des sujets qui s'y rattachent. Aussi, n'avons-nous pas l'intention de donner une nouvelle page d'histoire, mais seulement de réunir un ensemble de faits et d'observations dispersés çà et là dans des ouvrages peu répandus.

Il est toujours intéressant et utile de remettre sous les yeux d'un peuple et de rappeler aux générations qui s'élèvent, les traditions du passé, surtout lorsqu'elles se lient à l'un des éléments qui constituent partout la nationalité, l'homogénéité d'une nation : ses lois et ses institutions judiciaires.

Nous vivons à une époque où les événements se précipitent avec une si effrayante rapidité qu'il est bon de savoir ce qui, au milieu des changements multiples qui s'opèrent autour de nous et chez nous, doit être conservé intact. — Je ne suis pas partisan de l'immobilisme, mais est-ce réellement progrès que cet espèce d'empressement vertigineux qui nous pousse à édifier pour démolir ?

Il est nécessaire qu'il y ait de la stabilité dans les règles qui régissent les rapports des citoyens entr'eux, qui protègent leurs droits et conservent la propriété : autrement l'arbitraire caractérise l'administration de la justice. A quoi sert cette multiplicité de lois faites souvent par des hommes incapables, des législateurs ignorants ou malhonnêtes ! L'année qui suit leur promulgation est celle de leur abrogation. Basées sur l'intérêt individuel elles ne vivent qu'autant que lui. Fruits de l'ignorance ou de l'oubli des prin-

cipes, elles cessent d'être en harmonie avec nos besoins et n'ont plus ce caractère indispensable au bon fonctionnement de la justice.

Les lois ne doivent être altérées ou modifiées que suivant les besoins nouveaux auxquels donnent lieu l'accroissement des relations commerciales et le développement industriel d'un peuple; et encore faut-il que ces altérations, ces modifications ne s'écartent jamais des principes fondamentaux de toute saine législation; car si la base manque l'édifice croule. Alors le respect pour la loi disparaît, repoussé qu'il est par l'arbitraire de ses dispositions et son peu de durée. La sécurité et l'ordre dont la société a besoin cessent d'exister. Les hommes ne savent plus sur quoi ils peuvent compter; ils ignorent quelles règles doivent contrôler leurs actions.

Ce travail ne manque peut-être pas d'actualité, au moment où va disparaître, comme loi positive, l'ancien droit français qui a joué un si grand rôle en ce pays depuis sa fondation et pour la conservation duquel nous avons tant lutté. Son rôle n'est pas terminé. Le code va, sans doute, s'emparer de ses dispositions et de son esprit, en autant qu'ils peuvent s'accorder avec nos besoins et notre état de société.—L'œuvre de la codification n'est pas une œuvre de destruction, mais de reconstruction. Elle sera l'expression du même droit adapté à nos progrès et à nos développements commerciaux et industriels, à nos lois particulières et locales et à la jurisprudence de nos tribunaux.

C'est préoccupé de ces idées et en présence des événements qui se préparent que j'ai cru utile de parler d'une partie importante et considérable de nos anciennes lois, connue sous le nom de *La Coutume de la Prévosté et Vicomté de Paris*.

Il existait en France comme on le sait un grand nombre de Coutumes, d'abord traditionnelles, mais qui furent ensuite rédigées par écrit. Ce fut au XV<sup>e</sup> siècle, sous Charles VII que le dessein de leur rédaction fut formé: il ne reçut son entière exécution que plus d'un siècle après. La première rédaction de la Coutume de Paris remonte à 1510. Elle fut réformée en 1580.

En 1510, c'est-à-dire à l'époque de sa première rédaction, cette coutume contenait cent quatre vingt dix-neuf articles, répartis en dix-sept chapitres. Après sa réformation elle se composait de seize titres dont le premier renferme soixante-douze articles; le second, quinze; le troisième, huit; le quatrième, trois; le cinquième, quatorze; le sixième, seize; le septième, trente et un; le huitième, vingt-quatre; le neuvième, trente-six; le dixième, vingt-sept; le onzième, dix-huit; le douzième, sept; le treizième, dix-sept; le quinzisième, quarante-six; le seizième, dix-huit, formant en tout trois cent soixante deux articles.

Les titres sont disposés dans l'ordre suivant:

#### I. Des Fiefs.

- II. Des censives et droits seigneuriaux.
- III. Quels biens sont meubles et quels sont immeubles.
- IV. De complainte en cas de saisine et de nouvelleté et simple saisine.
- V. Des actions personnelles et d'hypothèques.
- VI. De la prescription.
- VII. Du retrait lignager.
- VIII. Arrest, exécutions et gageries.
- IX. Des servitudes et rapports de jurés.
- X. Communauté de biens.
- XI. Des douaires.
- XII. De garde noble et bourgeoise.
- XIII. Des donations et don mutuel.
- XIV. Des testaments et exécution d'iceux.
- XV. De succession en ligne directe et collatérale.
- XVI. Des criées.

Comment se sont opérés les changements successifs qui ont enlevé près de la moitié des dispositions de cet ancien droit : c'est ce que nous allons examiner.

## I.

### DOMINATION FRANÇAISE.

Plus d'un siècle après la découverte du Canada et un siècle avant la cession, Québec fut érigé en prévôté et la Coutume de Paris y fut introduite à l'exclusion de toute autre, par une ordonnance de 1664. A cette époque la population du Canada n'avait pas encore atteint le chiffre de 3000 âmes.

En France, Colbert venait de remplacer le célèbre Fouquet dont La-Fontaine a dit :

" Il est assez puni par son sort rigoureux,  
" Et c'est être innocent que d'être malheureux"

et avait inauguré sa nouvelle charge de Contrôleur-général en procurant au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Préoccupé des intérêts coloniaux de la France, il avait fait faire par M. de Mézy et un commissaire royal qu'il lui avait adjoint un examen de l'état du pays. Le résultat de leurs observations, au point de vue que j'ai embrassé, fut la création du conseil souverain de Québec (1663.)



“ Nous avons estimé en même temps, dit l'Edit de création, que pour rendre  
 “ le dit pays florissant et faire ressentir à ceux qui l'habitent le même repos et  
 “ la même félicité dont nos autres sujets jouissent, depuis qu'il a plu à Dieu  
 “ de nous donner la paix, il fallait pourvoir à l'établissement de la justice,  
 “ comme étant le principe et un préalable absolument nécessaire pour bien  
 “ administrer les affaires et assurer le gouvernement, dont la solidité dépend  
 “ autant de la manutention des lois et de nos ordonnances que de la force de  
 “ nos armes.” Ce conseil devait procéder, “autant qu'il se pourra en la for-  
 “ me et manière qui se pratique et se garde dans le ressort de notre Cour de  
 “ Parlement de Paris.”

On a mis en doute le fait de l'introduction de la Coutume de Paris en Canada par l'Edit de 1663. L'opinion généralement adoptée est, je crois, que l'Edit Royal, en créant le Conseil Souverain et en le soumettant à ce qui se pratiquait dans le ressort du Parlement de Paris, a réellement introduit la Coutume de Paris en Canada.

C'est une question d'interprétation, qu'à ce titre il est assez difficile de résoudre. Mais, en supposant que l'Edit de création n'ait pas établi la Coutume de Paris en Canada, celui de 1664, qui regarde la compagnie des Indes Occidentales dit formellement, sect. XXXIII<sup>e</sup>: “ seront les juges  
 “ établis en tous les dits lieux tenus de juger suivant les lois et ordonnances  
 “ du royaume et les officiers de suivre et se conformer à la coutume de la  
 “ prévôté et vicomté de Paris, suivant laquelle les habitants pourront  
 “ contracter sans que l'on y puisse introduire aucune coutume pour éviter la  
 “ diversité.” Cette section de l'Edit paraît avoir eu pour but de résister  
 aux efforts tentés pour faire prévaloir la coutume de Vexin-le-Français sous laquelle la *Compagnie* avait fait des concessions, et elle exprime incontestablement l'intention de la part du gouvernement de faire régner en Canada les dispositions de la Coutume de Paris.

En tout événement, s'il est un fait certain, c'est l'autorité de cette Coutume en ce pays dès cette époque, ou tout au moins dans les premières années qui suivirent l'enregistrement de l'Edit de création. Un arrêt de règlement du Conseil Supérieur rendu le 20 juin 1667, le constate.

Cet Arrêt qui règle les moutures au quatorzième dit :..... “ Néanmoins  
 “ qu'ils se contentent que ce qui a été pratiqué en ce pays dès son commen-  
 “ cement, conformément aux Ordonnances et Edits Royaux, soit continué  
 “ dorénavant comme il a été jusqu'à présent et que la Coutume de Paris, qui  
 “ est seule reçue en ce pays pour toutes choses, le soit aussi pour celle-ci.”

Quoiqu'il en soit, les changements les plus importants qui aient été faits aux dispositions de la Coutume l'ont été depuis la cession. Quelques articles cependant ne pouvaient avoir d'effet à cause des circonstances particulières dans lesquelles se trouvait le pays et qui sont communes aux établisse-

ments nouveaux. Quelques autres ont été modifiés par des ordonnances qui les adaptaient aux besoins des habitants de la colonie.

Ainsi, par exemple, l'article quatorzième qui dit : *Si dans l'enclos du dit préciput, il se trouve un moulin, four ou pressoir, le corps des dits bâtiments appartient à l'aîné ; mais les profits du dit moulin, banal ou non banal et les dits four et pressoir, s'ils sont banaux, se partagent comme le reste du Fief ; en par les cadets contribuant aux frais moulans, tournans et travaillans des dits corps du moulin, four ou pressoir banaux : et ustencils d'iceux au prorata des profits qu'ils peuvent en retirer*, ne pouvait pas avoir son plein et entier effet pour une raison bien simple, c'est qu'il n'y avait pas de pressoirs en Canada. Quant aux fours, Cugnet affirme qu'il n'y a jamais eu de fours banaux, et il croit que les seigneurs en ce pays n'auraient pu avoir ce droit qu'en ayant des bourgs ou villages ordonnés.

Les articles 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup>, 49<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, de la Coutume qui ont rapport au droit de relief ont été abrogés, dit encore M. Cugnet par un ordre royal de 1676 qu'il rapporte <sup>1</sup>, et dont on ne trouve qu'une partie dans la collection des Edits et Ordonnances imprimée en 1806 <sup>2</sup> et dans celle de 1854 <sup>3</sup>. Cependant, à mon sens, cet ordre qui veut que les anciens titres qui avaient été donnés par la Compagnie, sous les conditions de la Coutume de Vexin-le-français, contenue en la Coutume de Paris, soient remis et censés être sous la seule Coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris, ne me paraît nullement introduire un droit nouveau dans le pays. Il fut donné pour des cas particuliers sur lesquels il pouvait s'élever quelques difficultés. Ces anciens titres dont parle l'ordre sont antérieurs à 1664, et avaient été accordés sous les conditions de la coutume du Vexin le français <sup>4</sup>. Il pouvait en conséquence naître des doutes sur la question de savoir si ces concessions devaient être soumises à leur titre ou à la loi commune. L'ordre royal tranche la difficulté en remettant ces titres sous la Coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris, mais voilà tout. Il n'y a pas là d'abrogation et il n'était pas nécessaire qu'il y en eut. Le relief n'étant pas un droit de la Coutume de Paris, mais de celle du Vexin-le-français, il s'en suit que son abrogation, si abrogation il y a, remonte à l'acte de 1664, qui déclare que la Coutume de Paris serait la seule qu'on invoquerait. Il serait bien oiseux du reste, d'entreprendre de longues dissertations sur des questions de ce genre, puisque la législation a

1 Cugnet—Edits, Déclarations du Roi, p. 5.

2 Edits et Ordonnances, etc. Vol. 1er, p. 74.—1806.

3 Edits et Ordonnances, etc. Vol. 1er, p. 89.—1854.

4 Cette Coutume, dit Ferrière, n'est pas séparée de la Coutume de Paris, mais un certain usage particulier qui dépend des anciens titres et investitures des Fiefs, faites par les Seigneurs, et cet usage est contraire à notre Coutume, en ce que dans les Fiefs dans lesquels il est observé, le quint n'est jamais dû. (Ferrière.—Petit Commentaire, Vol. 1er. p. 31)

fait d'un coup table rase, non-seulement du relief, mais de tous les droits seigneuriaux. <sup>1</sup>

Une Ordonnance du Conseil Supérieur du 1<sup>er</sup> juillet 1675 déclare : que les moulins, soit à eau, soit à vent, que les seigneurs auraient bâtis ou feraient bâtir à l'avenir sur leurs seigneuries seraient banaux, étendant ainsi le droit de banalité aux moulins à vent.

Par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 juin 1686, <sup>2</sup> l'art. 71<sup>o</sup> de la Coutume a été modifié. Cet article défendait au seigneur de *contraindre ses sujets d'aller au four ou moulin qu'il prétend banal ou faire corvées, s'il n'en a titre valable ou aveu et dénombrement aucun, et il n'est réputé titre valable qu'après vingt-cinq ans.* Le roi, informé que beaucoup de seigneurs négligeaient de bâtir des moulins banaux, ce qui, aux termes mêmes de l'arrêt, était très préjudiciable à l'entretien de la colonie, ordonna que tous les seigneurs qui possédaient des Fiefs dans la Nouvelle-France seraient tenus d'y faire construire des moulins banaux dans le temps d'une année après la publication de l'arrêt et que, faute par eux de le faire, il serait loisible aux particuliers de bâtir des moulins avec droit de banalité. D'où il résulte qu'il n'était pas nécessaire d'avoir le titre requis par l'article 71<sup>o</sup> de la Coutume, et que le droit de banalité était dans cette province un droit réel. Ces changements qui peuvent sembler peu importants, étaient basés sur les difficultés que des lois faites pour un certain état de société, font nécessairement naître dans un autre ordre de choses. La banalité, restant droit exclusif du seigneur qui souvent négligeait de bâtir un moulin, eut été un embarras sérieux pour les cultivateurs obligés d'aller au loin, dans les autres seigneuries, faire moudre leurs grains. D'un autre côté, en accordant la banalité aux particuliers qui construiraient des moulins, il était sage d'étendre le droit aux moulins à vent bien moins coûteux, rendant ainsi plus facile aux censitaires la construction d'un moulin nécessaire.

Les formalités requises pour les testaments solennels furent aussi l'objet de l'attention des Intendants. Toutes les paroisses n'étaient pas desservies par des curés ; plusieurs l'étaient par des missionnaires qui, aux termes de la Coutume, n'avaient pas qualité pour recevoir des testaments. Dans beaucoup d'endroits on ne trouvait point de notaires, *ce qui*, dit le préambule d'une ordonnance de l'Intendant Raudot du 20 février 1711, *éta aux personnes le moyen d'user d'un droit qui est le plus essentiel à l'homme qui est celui de faire connaître ses dernières volontés pour lesquelles on doit toujours avoir un grand respect.* Il fallait remédier au mal et on le fit en autorisant <sup>3</sup> d'abord les missionnaires de plusieurs paroisses à recevoir les

1 Les Seigneurs, en vertu de l'acte d'abolition ont été indemnisés.

2 Edits et Ordonnances, vol 1er, p. 255.—Cugnet, Traité de la loi des Fiefs, p. 36 et 37.

3 Ordonnance de l'Intendant Raudat du 20 Février 1711.

testaments de leurs paroissiens, à la charge par eux de satisfaire aux formalités prescrites par la Coutume et plus tard, en permettant <sup>1</sup> aux prêtres séculiers ou réguliers, faisant les fonctions curiales, en qualité de missionnaires dans les paroisses de la Colonie, de recevoir les testaments des habitants de leurs paroisses en y appelant trois témoins mâles, âgés de vingt ans accomplis. Ces testaments étaient du reste soumis aux autres exigences de l'art. 289 de la Coutume de Paris.

M. Cugnet me semble faire erreur en disant que cette ordonnance a changé l'obligation de la signature des témoins et son erreur vient peut être de ce qu'il a mal rapporté l'article de la Coutume.

Ce n'est qu'après l'Ordonnance de 1735 que la signature des témoins a été exigée en France pour les testaments solennels. Avant cette époque il était de règle que si les témoins ne savaient pas signer, il suffisait d'en faire mention. <sup>2</sup>

1 Ordonnance de l'Intendant Begon du 30 avril 1722.

2 Guyot, Rép. Vo. signature.

D. H. SENÉCAL.

(A continuer.)

---

# QUELQUES RÉFLEXIONS CRITIQUES

A PROPOS DE

## L'“ART ASSOCIATION OF MONTREAL.”

---

Membre de cette société, j'ai assisté à une soirée qu'elle nous a donnée le 11 de ce mois dans la Salle des Artisans.<sup>1</sup> Cette grande et brillante fête artistique m'a paru offrir un véritable intérêt aux sociétaires et à tous ceux qui y avaient été invités. Pour ma part je crois que ses organisateurs méritent les éloges de tous. Seulement, je me révolte un peu contre le mot italien *conversazione* dont on s'est servi pour décorer cette réunion ; non pas que le sens de ce mot me paraisse mal approprié à la chose, mais parce qu'il ne dit rien de plus que celui qui lui correspond en anglais, et que tout le monde se croit le droit de le prononcer d'une manière ridicule.

Cette *conversazione* donc n'était rien autre chose qu'une nombreuse et charmante société, réunie comme dans une soirée de réception ordinaire, où l'on ne danse pas. Une exposition de peintures, de gravures, de photographies et d'autres objets du même genre, se développait tout autour de la grande salle ; et nous pouvions converser à droite et à gauche tout en laissant les yeux étudier à loisir les beautés étalées devant nous. La belle nature n'en cédait pas à l'art ; je crois même que la première ajoutait beaucoup de charme à l'autre.

Dans le cours de la soirée, le *Lord Bishop of Montréal*, fit une lecture sur

1 Cet article n'a pas paru dans le numéro de février faute d'espace.

la fin et les effets de l'art dans le monde, et un orchestre exécuta de temps à autre de jolis morceaux de musique.

L'*Art Association* date déjà de 4 ans ; elle n'avait donné connaissance de son existence au public que lors de sa fondation. On commençait à la croire évanouie ou trépassée ; — dans ce pays de réclame quand on reste quatre ans sans faire parler de soi, l'on est facilement compté au nombre des morts. Mais je dois le dire à l'éloge des Anglais, ils laissent difficilement tomber une entreprise utile.

## I

L'esprit d'association existe à un haut degré, chez nos compatriotes d'origine anglaise ; c'est une qualité que l'éducation sociale a si bien développée en eux qu'elle fait aujourd'hui partie de leur caractère. Un Anglais l'emporte et la garde avec lui, sur quelque point du globe qu'il aille fixer son existence ; et c'est là sans doute la plus précieuse pièce de son bagage, car cette qualité est pour lui le plus vigoureux élément de succès ; elle lui donne partout la richesse et une supériorité politique incontestable, et cela sans grands efforts, sans contestations, sans guerres intestines.

Nous autres Français d'origine, nous disputons longtemps au commencement de toute entreprise, nous disputons encore au milieu, et nous nous disputons presque toujours à la fin. Combien de bonnes idées, de patriotiques projets n'avons-nous pas étouffés au berceau, dans ces débats puérils ; l'expérience du passé ne nous a rien appris, au contraire, nous n'avons jamais été mieux disposés à la chicane. On n'entend parler que de projets sinistres contre telle entreprise, contre telle société qui prospèrent humblement ou végètent pour pensément. Nous sommes entourés de meurtriers d'idées et de projets ; nous respirons une atmosphère pleine de malveillance et de soupçons. Je connais une multitude de gens, qui vous accostent avec précaution, sachant que vous avez le *malheur* d'appartenir à une association quelconque, qui n'est pas la leur ; ils vous parlent avec mystère et habileté, évidemment pour découvrir si vous ne nourrissez pas dans votre cœur quelque noir complot contre leur fétiche. Il y en a d'autres qui s'amuse à souffler toujours sur des *corps morts*, et qui, ne pouvant opérer le miracle de leur résurrection, s'emportent violemment contre les *vivants* qui passent, comme si ceux-ci étaient un obstacle au retour de la vie dans ces cadavres ! Enfin tout en possédant un désir toujours constant et toujours actif de nous associer, tout en nous réunissant tous les jours, pour mille fins louables et patriotiques, nous sommes en définitive très divisés, non seulement en

sociétés différentes mais en camps opposés ; et ce qui est triste à dire, c'est que des hommes qui, à cause de leur caractère et de leur position devraient le plus combattre parmi nous cet élément de discorde, semblent l'alimenter encore sous le prétexte faux ou illusoire de faire le bien, mais en réalité, dans le but pitoyable d'y trouver leur petite part d'influence ou de domination !

Quand donc aurons-nous appris à nous unir avec calme, avec constance, de manière à obtenir des résultats vraiment sérieux et utiles ? Quand rejetterons-nous l'idolâtrie de nos propres œuvres et de nos propres idées, cessant enfin de vouloir imposer nos dieux à tout le monde, comme étant les seuls bienfaiteurs de notre intelligence, de nos cœurs, et de notre patrie ? Le Canada est certainement le pays où l'on fait le plus étonnant usage de deux ou trois grands mots, tels que, vertu civique, patriotisme, religion ; et cela pour habiller une multitude de petits projets boiteux ou avortons, où perce beaucoup d'amour-propre et bien peu d'abnégation, cette vertu civique primordiale. Il me semble que nous pourrions perdre moins de paroles, de temps et de bonne humeur en prenant quelques bonnes habitudes seulement, à nos compatriotes anglais. Ils sont près de nous, leurs procédés sont simples et faciles à imiter. Nous les jalusions quelquefois, et nous avons raison ; si nous les imitions en quelque chose, nous serions peut-être moins disposés à envier leurs succès.

Les Anglais savent s'associer surtout de manière à réussir, et c'est là tout leur secret : ils ont réussi à posséder des trésors comme aucune nation connue n'en a jamais accumulés ; ils ont réussi à conquérir les plus vastes domaines que jamais puissance ait soumis à ses lois ; ils ont su triompher de tous les plus grands dangers du dehors, et ils sont encore immobiles dans leur puissant lien national, quand tout se brise autour d'eux, quand tout est entraîné dans le cours ruineux des révolutions modernes. Ces étonnants résultats, qui semblent être le travail exclusif de la nation, ne sont en définitive que la conséquence d'un grand système d'associations partielles ; associations dont les intérêts vitaux sont tellement engagés les uns avec les autres qu'ils commandent une union indissoluble, une protection réciproque et forment par leur puissante masse l'intérêt national. C'est cet intérêt qui dirige toute la politique de l'Angleterre à l'extérieur comme à l'intérieur : le gouvernement n'existe que par lui et que pour lui ; aussi ne prend-il l'initiative d'aucune grande entreprise, il se contente de les sanctionner, de les faciliter et de les protéger.

Voilà donc la source de toutes ces compagnies colossales, qui ont à elles seules des gouvernements plus importants que ceux qui régissent plusieurs peuples de l'Europe ; voilà la raison d'être de toutes ces sociétés qui exploitent la richesse, l'industrie et les produits naturels de tous les pays de la terre ; sociétés qui naissent tous les jours autour de nous, que nous voyons grandir

et prospérer et dont nous n'avons pas encore imité les succès ; voilà enfin pourquoi toutes les forces de la nation, les sciences, les arts pratiques ont pris un si grand développement en dehors même de l'action directe du pouvoir souverain. Les beaux-arts seuls n'ont pas encore subi la fertile influence de l'élément d'association : mais cela a dépendu de causes morales supérieures et plus puissantes encore, que je dois indiquer brièvement avant d'arriver à l'objet direct de cet article.

## II

Dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion ou plutôt la divinité, sous quelque forme qu'on l'ait conçue et adorée, a toujours été la première inspiratrice de l'art et presque l'unique objet de ses productions. Il suffit de dire pour prouver cette assertion qu'il ne reste rien de toutes les antiquités, égyptiennes, phéniciennes, étrusques, grecques ou romaines qui puisse démontrer que la peinture de *genre*, par exemple, ait eu chez ces peuples un développement assez important pour mériter une classification : la ruine n'aurait-elle épargné que les dieux et les héros du monde païen ? Cela n'est pas possible. Les historiens d'ailleurs ne parlent de quelques sujets de peinture de *genre* que durant les époques de décadence. Il est donc évident que les anciens ne s'en occupèrent jamais que comme accessoire.

Chez les modernes, ce n'est que vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle que l'on voit apparaître la phalange des peintres de *scènes bourgeoises*, d'*intérieur*, de *paysages*, de *costumes*, de *fleurs*, d'*animaux* et de *bambochades* ; les portraitistes et les peintres d'histoire étaient même encore très rares : on faisait bien un tableau sur un sujet historique, on peignait quelques portraits, de temps à autre, mais c'était toujours par incident. Il était réservé aux pays soumis à la réforme de donner à ces *genres* sans inspiration et sans idéal, dictés par le seul amour des effets naturels et de la matière, une importance presque exclusive.

Chassé des temples, banni du culte, regardé comme principe de paganisme et comme une dégradation de la divinité, rendu muet devant Dieu, plus privé que les oiseaux des champs, que les insectes, que les fleurs, que les moindres objets inanimés qui sont conviés dans le grand concert de la création à bénir leur auteur, l'art se mit forcément au service de la sensualité, il se renferma dans les limites de la petite vie du foyer, il devint le serviteur complaisant des grosses individualités. Privé de tous rapports avec la beauté divine et absolue, source de toute inspiration, humilié, cet art qui, comme le disait dernièrement Monseigneur Dupanloup, " est une des ailes données à notre âme pour nous élever au-dessus de la vie vulgaire et de ses



tristes réalités dans les pures régions de l'idéal," cet art, dis-je, devint même incapable de redire les belles choses de l'humanité, fruits des vertus et de l'héroïsme des grandes âmes. La grande peinture historique et la haute allégorie sont devenues étrangères à ces nations, au moins jusqu'à ces derniers temps.

Ceci est bien remarquable en Hollande, où la peinture, avant la réforme, avait produit des œuvres remplies d'un sentiment si pur et si relevé, et qui depuis ce grand événement n'a vu mettre au jour que ces milliers de petites toiles bourgeoises, qui remplissent les cabinets des grands financiers de l'Europe.

En Italie, au contraire, en Espagne et même en France, malgré que l'art sérieux ait passé par des époques bien pauvres et qu'il ait subi fortement l'influence de ces temps malheureux, il n'a pourtant jamais cédé le pas aux *petits genres*, qui sont restés presque étrangers aux deux premiers pays.

En Angleterre, au temps de Henri VIII, l'art national en était encore à sa première phase naturelle, celle de l'architecture; mais quels monuments ne faisait pas prévoir ceux que l'on avait vu s'élever depuis près de trois siècles!

Les princes avaient invité des artistes Italiens à Londres, pour décorer leurs chapelles et leurs palais, les ouvriers nationaux s'initiaient sous eux aux beautés de la renaissance. Mais la tempête qui venait de s'élever contre le catholicisme souffla sur tout ce qu'il avait enfanté et nourri de sa vie. Le grand art chrétien fut donc rejeté au-delà des mers avec toutes les formes de l'ancien culte. L'architecture religieuse, la plus puissante expression du génie et du caractère d'une nation, perdit de suite sa physionomie grandiose.

Les successeurs d'Elisabeth, pour faire concurrence à Rome et pour donner de l'éclat à leur pâle pouvoir spirituel, voulurent élever une basilique rivale de St. Pierre; hélas! ils n'ont fait qu'édifier un immense mausolée à l'unité religieuse perdue! Vide d'autels, vide d'encens, vide des grandes cérémonies du catholicisme, privée de toutes ces douces et consolantes images de la vie, sanctifiée sur la terre et immortalisée dans le ciel, il fallait que ce temple fut un monument de deuil: on a été forcé de le remplir de tombeaux. Premier et gigantesque effort du génie protestant, il prouve par sa grandeur même l'impuissance de ce génie à produire de sa nature quelque chose de grand: car cette église de St. Paul n'a rien vu depuis s'élever autour de son dôme, dans sa cité de trois millions d'âmes; aucune autre coupole un peu imposante, aucunes flèches un peu hardies, qui puissent révéler dignement avec elle, un même Dieu, un même culte, un même acte de foi! Elle n'a vu naître que des pygmées qui dépassent à peine les frontons des bourses et des fastueux comptoirs de la métropole du commerce universel; et encore, ces pygmées portent-ils les noms de mille sectes différentes!

En peinture et en sculpture, même impuissance; pas un tableau biblique

de quelq'importance, pas une œuvre historique qui ait mérité une réputation européenne. Les fastes de la nation offraient pourtant assez de belles pages pour inspirer un artiste, les grands modèles ne leur manquaient pas non plus ; puisque de toutes les nations qui n'en ont pas produits, l'Angleterre est certainement celle qui en a le plus acquis. Les sommes énormes qu'elle a données à l'étranger pour ses collections, elle les aurait bien données de même pour des productions nationales.

Non, la source féconde et pure, la source immortelle n'était plus là ! On ne peut expliquer autrement cette lacune dans la civilisation d'un grand peuple, qui possède d'ailleurs avec abondance, tous les éléments propres à produire des œuvres de génie en tous genres : conception vaste, hardiesse dans les entreprises, patience dans l'exécution, fierté nationale, grandeur politique et avec cela des trésors immenses ; tout enfin, tout, excepté la grande association religieuse, le lien puissant de la foi, de l'amour et de la prière. Et nous verrons bientôt, quand je parlerai des *petits genres*, que les aptitudes qui sont immédiatement nécessaires à la pratique de la peinture et de la sculpture, existent supérieurement chez cette nation.

L'art anglais n'a donc pas encore dit son mot suprême.

Depuis quelques années il se produit dans beaucoup de pays réformés, en Prusse surtout et en Angleterre aussi, une révolution rapide et constante qui, je n'en doute pas, changera bientôt les conditions de l'art dans ces pays. La peinture chrétienne et je dirais même catholique est rentrée triomphante dans les temples protestants de Berlin, avec les génies de Cornelius et d'Overbeck retrempés au foyer du beau véritable, Rome.

J'ignore si l'on en est arrivé à ce point de condescendance en Angleterre ; je sais seulement que beaucoup de ministres éclairés désirent sincèrement voir l'art réhabilité devant leurs autels ; et c'est un fait connu de tous, que la peinture sur verre décore aujourd'hui les églises de presque toutes les sectes dissidentes. On commence à permettre aux saints de se montrer aux fenêtres : on les laissera sans doute rentrer par là dans le sanctuaire. — Quand on a chassé les gens de chez soi par les portes, et que l'on s'en repent, on leur donne quelques voies détournées pour revenir au logis.

Comme je l'ai remarqué plus haut, l'association civile a aussi refusé son secours à l'art, jusqu'à ces derniers temps. Cependant, elle lui était encore plus nécessaire ici qu'ailleurs ; car les individus isolés, quelques soient les efforts qu'ils fassent pour encourager les œuvres artistiques, ne peuvent jamais leur imprimer ce caractère de grandeur et d'universalité que lui communique nécessairement la corporation. L'individu ne demande à l'artiste que ce qui convient aux dimensions de son cabinet et à ses goûts particuliers ; la corporation ne demande, au contraire, que des travaux d'un intérêt général.

Mais l'on remarque aussi, avec plaisir, que depuis un quart de siècle, il

s'est produit un grand changement chez les Anglais, sous ce rapport. Plusieurs sociétés se sont organisées, dans le but de favoriser les produits de l'art national élevé. Recrutées parmi les hommes de fortune et de rang, ces associations ont obtenu déjà de grands résultats : des expositions ont eu lieu sur différents points du pays, sous leur patronage ; elles ont ouvert des concours aux peintres, aux sculpteurs et aux graveurs ; elles ont fondé des écoles de dessin, etc. Le gouvernement, appréciant enfin ces derniers établissements, non seulement à cause de l'éclat qu'ils pourront jeter un jour sur la nation, mais encore pour les perfections qu'ils apporteront aux diverses industries, s'est empressé de les protéger. Un des membres distingués du Cabinet en constatait le nombre, tout dernièrement, avec satisfaction, et il semblait y attacher une haute importance.

Parmi les œuvres les plus remarquables de ces sociétés de beaux-arts, je dois signaler la collection du Palais Sydenham, qui, si elle est jamais terminée, formera le musée le plus étonnant et le plus complet du monde entier. On se propose rien moins que de remplir tout l'ancien Palais de Crystal de modèles ou de copies de tous les monuments de l'art antique et moderne, comprenant toutes ses époques et tous ses types, chez tous les peuples du monde !

Je dois le dire ici, celui qui, peut-être, a le plus contribué à préparer ce grand mouvement artistique, est le Prince Albert : artiste lui-même par le sentiment et par l'éducation, il a travaillé à propager, en Angleterre, la révolution commencée en Allemagne.

Cette révolution, j'en suis persuadé, ne tardera pas à s'accomplir. Car tout, aujourd'hui, semble y concourir : pendant que l'art du dessin, sous l'intelligente direction des sociétés particulières et du gouvernement, entre dans des voies plus larges ; pendant qu'il s'enhardit dans ses nouveaux espaces et que, désertant enfin le coin du feu et la basse-cour, il s'élève peu à peu à la dignité historique, l'on voit partout la grande famille catholique apparaître avec ses temples et ses autels ; la vieille foi, sortie de nouveau des catacombes, envahit les universités et les châteaux nobles ; bientôt le génie artistique de l'Angleterre s'éveillera autour de ses vieilles cathédrales, qui se disposent à le rappeler sous leurs voûtes désertes. Pouvant enfin, lui aussi, adresser au créateur son hymne et sa prière dans le langage et sous la forme qui lui sont propres, il se retrempera dans cette source divine du beau, qui seule l'immortalise et le consacre ; et c'est alors que ce génie de l'art prendra les proportions qui conviennent aux sentiments et à l'intelligence d'un grand peuple, et qu'il sera fécond en belles choses. N'en doutons pas, la nation qui a vu naître Milton et Shakspeare, et qui a bâti des monuments comme Westminster, et les cathédrales d'York et de Salisbury, pourra bien donner le jour à son Michel-Ange !

## III.

Après ces considérations, il est aisé d'apercevoir la portée morale de l'art anglais et ses traits caractéristiques : nous connaissons, d'ailleurs, les habitudes, les inclinations et la physionomie de ce peuple, avec lequel nous vivons en rapports constants depuis un siècle ; il nous est souvent tombé sous la main des gravures ou des recueils illustrés, où se trouvaient reproduites les compositions de leurs meilleurs peintres ; il est donc inutile de faire ici une étude régulière, par ordre chronologique, de ces milliers de petites œuvres qui sont toutes empruntées à l'anecdote familière, à la vie du foyer et aux scènes ordinaires de la nature.

Les Anglais ne se sont pas mis en recherche de style pour représenter ce qu'ils voient tous les jours autour d'eux. Qui connaît leur existence, connaît donc tout leur art ; et celui qui va voir une exposition de peintures, en Angleterre, n'a pas besoin d'études préliminaires pour bien juger de leur valeur ; si son œil est sain, il discernera certainement le mérite supérieur parmi ces interprètes fidèles de la réalité. Il suffit de mettre ici une petite nomenclature des sujets de tableaux des plus célèbres maîtres contemporains, pour montrer, à ceux qui ne connaissent pas ces productions, combien elles tombent facilement sous les sens.

En consultant le catalogue de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts de 1855, à Paris, je trouve, dans la classe des peintures envoyées par la Grande Bretagne, les titres de tableaux suivants : *Une controverse religieuse sous Louis XIV* ;—*Florence Cope, avant-dîner* ;—*La lecture du roman* ;—*Une loge* ;—*Le bracelet* ;—*Réunion musicale* ;—*Venise, comme on la voit dans un rêve* ;—*La lumière du monde* ;—*Les moutons égarés* ;—*Bal au bénéfice de la veuve* ;—*La novice* ;—*Pope faisant la cour à Lady Mary Wortley Montague* ;—*Buckingham rebuté* ;—*Le canon du soir* ;—*Un autre canon* ;—*La coquette du Village* ;—*Chiens au coin du feu* ;—*Les eaux argentées* ;—*L'épreuve du toucher* ;—*Emotion d'Esther* ;—*Un baptême presbytérien* ;—*Une rivière en Angleterre* ;—*Mariage de S. M. la reine Victoria* ;—*Le bélier à l'attache* ;—*Le loup et l'agneau* ;—*Un chevalier armé de toutes pièces* ;—*Le marchand de cerises* ;—*Les vents contraires* ;—*Le songe de Catherine d'Aragon* ;—*Singes brésiliens* ;—*Les animaux à la forge* ;—*Un chœur d'église de village* ;—*Les déceptions des actionnaires de la Compagnie de la Mer du Sud* ;—*Le choix de la robe de nocce* ;—*Parc de Blackhealth* ;—*La discussion sur les principes du docteur Whiston* ;—*L'attaque du pâté, etc., etc., etc.* ; je passe tous les soleil levant, et couchant ; tous les lair de lunes sur les lacs d'Ecosse, toutes les chasses, toutes les pêches,

toutes les *mers agitées*, tous les *soirs calmes* ; toutes les *vues de châteaux*, de *montagnes*, de *moulins*, de *prairies* ; tous les *troupeaux de Durham et du Lancashire* ; je jette un voile sur les *baigneuses*, sur les *belles au bois dormant*, sur les *scènes de cabaret* ; je néglige les portraits des *feu marquis et feu mylady* et de leurs *caniches favoris* ; je me contente (et le lecteur s'en contentera aussi, sans doute,) de cette liste de tableaux, prise dans la brillante contribution de Mulready, de Landseer, de Webster, de Danby, de Cape, d'Elmore, d'Egg, et de quelques autres, tous héritiers ou imitateurs des Hogarth, des Lawrence, des Reynolds, des Wilkie, des Turner, et qui forment la première ligne de la grande phalange des peintres contemporains anglais.

Si l'on n'écoutait que l'impression que fait sur l'esprit cette suite de titres accolés les uns aux autres dans cet ordre bizarre, on imaginerait volontiers qu'ils servent à désigner une série de caricatures légèrement faites. Toutes ces petites toiles sont, cependant, bien sérieusement brossées ; et elles ont acquis à leurs auteurs de la fortune et une réputation. Parce qu'elles appartiennent à des genres inférieurs, il ne faut pas les juger méprisables. L'on trouve dans celles de Mulready et de Webster des études de caractère et de mœurs faites avec une grande délicatesse de tact et de pinceau ; beaucoup d'autres ne sont sans doute que de très jolis riens, mais, prisées d'après les qualités de leur exécution, ce sont toujours des objets précieux. Il y a d'ailleurs des degrés dans ces genres ; personne ne contestera la supériorité d'une jolie scène de famille rendue avec tout son charme pur, sur une sale bambochade, quelque soit le mérite artistique de celle-ci. Il y a même une distinction possible à faire dans les sujets où les animaux seuls sont en action : je préfère le tableau qui me les montre intelligents, sensibles, amis de l'homme, jouant ensemble une petite comédie de leur existence, à celui qui ne fait ressortir que les qualités de leur fourrure, leur gloutonnerie et leur adresse.

Au reste, les animaux ne peuvent pas se plaindre des artistes anglais, personne n'a su les traiter avec plus de distinction et de délicatesse. Tout le monde connaît le respect et l'affection que l'on a pour les bêtes en Angleterre ; des lois protectrices ont été faites en leur faveur ; et c'est sans doute par sensibilité qu'on mange leur chair sans la faire cuire. Quoiqu'il en soit, ce bon sentiment est un trait caractéristique des mœurs des Anglais, et ce trait perce dans leur peinture. Non-seulement ils savent bien peindre les bêtes, mais ils ont des artistes habiles qui ne représentent pas autre chose. Quelques-uns de ces artistes sont mêmes les plus célèbres de l'école. Landseer est certainement le seul maître de sa nation qui ait su acquérir du style et de l'idéal. Ses bêtes ne sont pas seulement les plus élégantes et les mieux lustrées de leur espèce, elles sont encore les plus sensibles et les plus intelligentes ; elles ont même quelquefois beaucoup trop d'esprit pour leur condi-

tion ; mais c'est pour n'en paraître que plus aimables. Telles qu'elles sont, elles ont fait la réputation et la fortune de leur auteur dans sa patrie, à ce point, que le jury qui distribuait les couronnes de mérite, à l'exposition de 1855, aurait cru faire un affront à toute la Grande-Bretagne, s'il n'avait pas donné au peintre des *Singes Brésiliens* le même laurier que l'on avait donné à Ingres, pour son *Apothéose d'Homère*.

Quelquefois les artistes anglais osent aborder les personnages historiques, mais très rarement au milieu des travaux et des combats qui ont fait leur gloire ; ils préfèrent les voir dans la familiarité de la vie domestique, au milieu de leurs serviteurs, de leurs enfants, de leur luxe, mais surtout, au milieu de leurs bêtes. Un grand homme n'entre jamais dans un tableau sans chien ou sans cheval ; et, presque toujours, c'est le chien qui reçoit les délicatesses de la brosse, et, (si c'est un élève de Landseer qui l'a peint), c'est lui qui a l'air le plus fin de la bande.

Wellington est peut-être un de ceux qui a le plus subi les honneurs de la représentation ; la difficulté est de savoir, aujourd'hui, où l'on n'a pas vu sa figure. Eh bien ! l'avez-vous jamais rencontré au milieu de ces combats acharnés de la campagne d'Espagne, ou dans cette gigantesque journée de Waterloo ? non, il y avait là beaucoup trop de poussière et de tapage. On a préféré nous montrer le héros accoutré proprement d'un pantalon blanc fraîchement repassé et d'une redingote bourgeoise, coiffé d'un castor neuf, dans l'action de tirer son salut à un corps-de-garde devant lequel il passe, monté sur un cheval de course.

Dans un autre tableau, je l'ai bien vu sur les plaines de Waterloo, mais il était là, seul avec une mylady ; il portait le même pantalon blanc, la même redingote bourgeoise et le même castor reluisant ; il montait encore son grand cheval de course et il ne se battait pas ; il avait seulement l'air très-sérieux. Y a-t-il rien de moins homérique que ces deux toiles ?...

En revanche, la sculpture, qui, par sa nature, vise à l'apothéose, a fait un effort héroïque pour rendre ses hommages au guerrier anglais ; elle l'a planté au milieu d'une place publique, tout nu, fendu comme un compas, disait Théophile Gautier ; et il s'occupe là à représenter une pose d'Achille. Je pense bien que ce sera le rôle de la sculpture de conduire la peinture anglaise vers l'idéal, mais elle pourrait y aller à plus petits pas.

#### IV.

Maintenant, je crois qu'il est bien temps de revenir à l'*Art Association of Montreal* et à son exposition, si je veux en dire un mot. J'ai bien assez caractérisé l'art anglais pour donner une idée exacte du contenu de cette

exposition, et je serai, par là-même, dispensé d'en parler longuement. C'était la répétition, à peu de différence près, de cette liste de tableaux que j'ai transcrite plus haut, sauf les noms des artistes, qui m'ont paru un peu *moins connus*, et quelques morceaux des écoles flamande et hollandaise, dont les produits, comme je l'ai dit plus haut, ne diffèrent de ceux des Anglais que par le savoir-faire, et nullement par le caractère moral.

Comme il ne faut pas donner de l'importance à des œuvres qui n'en ont pas, je ne m'amuserai pas à décrire toutes celles-ci. J'en signalerai seulement quelques-unes, en parcourant le catalogue qui les désigne dans l'ordre de leur classification. Toutes ces toiles font partie de petites collections particulières que l'on avait transportées là dans l'intérêt de l'association et du public. Malgré que beaucoup d'entre elles soient très mauvaises, que plusieurs autres soient très médiocres, il convient de juger l'ensemble avec bienveillance ; d'ailleurs, il ressort de la réunion de tous ces objets d'art une impression favorable ; on voit que plusieurs de leurs possesseurs ont été dirigés, dans leur choix, par un coup d'œil presque toujours juste et par le désir d'acquérir de véritables bonnes choses. La passion du clinquant, qui domine notre hémisphère, le plaisir de surprendre l'admiration de nos nombreux Midas, ne se montrent pas trop dans les collections de nos amateurs. Il serait donc déraisonnable de juger ces tableaux avec rigueur : ce serait décourager de louables intentions et peut-être priver le pays de peintures plus précieuses encore, dans la suite.

Si j'allais passer devant quelques chefs-d'œuvre sans les apercevoir, j'en demande pardon d'avance aux propriétaires : c'était le soir, il y avait foule dans la salle, et, je le répète, la belle nature avait aussi envoyé sa petite contribution de chefs-d'œuvre ; et celle-ci se donnait plus de mouvement que l'autre pour se faire admirer. D'ailleurs, j'aurai probablement une autre occasion d'étudier ces peintures, *elles ont pris* la louable habitude de se montrer, au public, de temps à autre.

M. A. Wilson avait exposé neuf tableaux d'écoles différentes, tous ont quelque mérite ; les *paysages*, signés par Bodington et Shayer, en ont beaucoup. Les perspectives sont bien ménagées, les eaux sont d'une transparence parfaite, les troupeaux se détachent sur les fonds avec une grande puissance, l'œil fuit dans l'espace comme à travers un cristal pur, et tout cela est fait avec des moyens simples et faciles. *Un intérieur*, par Vermuler, et *le repas des volailles*, par Stroubelle, sont des toiles touchées avec beaucoup d'énergie et de savoir.

Parmi les six tableaux exposés par M. D. E. Macdougall, tout le monde a remarqué *la chasse dans le brouillard* ; il n'y avait pas à éviter ce grand parallélogramme couvert de chiens affairés. La meute est au complet, le peintre a pris ses mesures pour bien la loger ; mais, véritablement, il aurait pu, sans scrupules, en laisser quelques-uns à la porte. Au reste, ces bêtes

ont des airs naturels, la scène est animée, et, quoique le brouillard qui l'enveloppe me paraisse trop lourd et trop embrouillé, il laisse percer les qualités du métier.

M. Frothingham avait, dans son envoi, un joli petit morceau de Th. Gerard : *le souper des enfants*. Il est déjà tard, on a laissé passer l'heure de la retraite ; un des petits s'est affaissé sur le bord de la table ; un autre, qui s'endort plus tard, lui fait couler une goutte de lait dans l'oreille, sans doute pour lui arracher une grimace, qui amusera fort le troisième grimaud qui se trouve là ; cette espièglerie est gracieusement rendue, l'on y reconnaît toutes les bonnes qualités du genre.

Messieurs Jacobi, S. English, J. Aitkens, N. Scott, Geo. S. Drummond, James Lard, W. A. Townsend, avaient aussi mis à l'exposition des peintures de mérite. Il suffit de nommer *le passage du Splugen*, par Jacobi ; *le repos sur la Tamise*, par D. Williams ; *l'après-midi sur le lac Memphrémagog*, par Bellows ; *un mariage bavarois*, par Mullen ; *les chiens et les singes*, par de Vos ; *La foire de Bartholomew et le bazar turc*. Ces deux dernières sont d'excellentes aquarelles ; la vigueur d'exécution de la seconde dérouta un instant l'œil ; on se demande avec quel procédé l'on a pu empâter ainsi une feuille de papier.

Monsieur B. Gibb s'était contenté d'envoyer à l'*Art Association* quatre de ses tableaux ; il aurait pu en livrer un plus grand nombre, mais il a préféré céder l'espace à d'autres.

J'avais déjà vu dans ses salons, les deux *intérieurs* de Grips, de sorte que, je n'ai pas été retenu trop longtemps devant leurs mille petits détails peints avec cette patience et cette rigoureuse exactitude dont l'école hollandaise seule est capable. Le maître n'a pas cherché les grands effets d'ombre et de lumière qui plaisent à ses compatriotes ; ses intérieurs propres et rangés sont éclairés de rayons abondants, qui ne laissent aucun objet dans l'incertain ; le pinceau a bien été forcé de tout décrire. La *prise de tabac*, par Venheyden, est encore une jolie toile, pleine de gaieté et d'éclat, quoique peinte d'une manière moins magistrale que les deux autres. La figure principale est une jolie jeune paysanne, qui, après avoir absorbé une bonne pincée, puisée dans la tabatière de la grand'maman, se prépare à l'une de ces bruyantes explosions nasales, telles qu'en fait produire le tabac aux organes novices. La machine va éclater, et comme cela ne tue personne, tout le monde est joyeusement dans l'attente.

J'aurais voulu voir ici, quelques autres tableaux de M. Gibb, pour le plaisir des bons amateurs. Mais si quelqu'un était très curieux de connaître la collection tout entière, il n'aurait qu'à faire d'abord la connaissance de son bienveillant propriétaire ; il arriverait facilement au reste.

M. Gibb est garçon, je crois,—je ne dis pas cela pour que l'on aille troubler son repos.—Il a une jolie fortune, noblement acquise par le



travail de chaque jour. Il essaie, aujourd'hui, d'en faire le plus bel usage possible, et il réussit bien. M. Gibb a beaucoup voyagé et il a su faire du voyage une source de jouissances pour sa vieillesse future : n'ayant pas de descendants, il s'aide de l'art pour grouper autour de lui une nombreuse famille ; et grâce à son bon goût, il a la certitude de n'avoir jamais que de jolis enfants. Sa collection est la plus sérieuse qui soit à Montréal et, s'il tient à l'augmenter, elle pourra, plus tard former le noyau d'un joli musée : qui sait ?..... Je ne connais pas les héritiers de M. Gibb ; et, quoique je sois déjà tout disposé à leur faire mon compliment, je ne sais pas même s'il s'en est choisi quelques uns..... mais ce qu'il y a de très certain c'est que l'*Art Association* va faire tous ses efforts pour exister ; et comme je m'intéresse à elle, autant que M. Gibb, qui est son vice-président, je lui souhaite de faire de beaux héritages...

N. BOURASSA.

---

## LES FORETS DU CANADA EN AUTOMNE.

---

(TABLEAU DE CHASSE.)

---

“ Je compterai toujours parmi mes chasses sinon les plus fructueuses, du moins les plus agréables, une excursion que je fis avec un mien ami, une fraîche matinée de septembre dans les érablières qui tapissent le versant sud des montagnes du Château-Richer, côte de Beaupré.

“ L’astre radieux du jour, vainqueur des brumes du matin dorait en ce moment les cimes sombres de quelques chênes rabougris laissés dans les pâturages au pied des côtes, pour donner ombrage aux troupeaux ; la chute des feuilles approchait, c’était donc le moment où les forêts du Canada se drapent dans leurs habits de fête. Vous êtes vous jamais, ami lecteur, rendu compte du spectacle éblouissant qu’elles présentent chaque automne à l’approche de ces jours alcyoniens, enivrants de mélancolie, que le paysan nomme *l’été de la Saint Martin* ? On a bien raison de dire qu’à cette saison, la chaumière du plus humble bucheron canadien est encadrée de splendeurs telles que l’Europe chercherait en vain dans ses parcs les plus fastueux. Avez-vous noté l’incomparable beauté des pins à cette époque ? les avez-vous vus,—au moment où les autres arbres forestiers tout tristes paraissent s’étio-ler,—revêtir leur livrée la plus vive, la plus séduisante ? Qui peindra l’effet ravissant de l’aurore, versant de son urne, une pluie d’or sur leurs rameaux

ruisselants de rosée, tandis que le côté de l'arbre, opposé au soleil, semble bronzé ? Sous certains rayons de lumière, le vert foncé, invisible prédomine ; sous d'autres cette nuance se confondra avec l'acanthé. Dans cette partie de la forêt, quelques rares épinettes semées avec un beau désordre, parmi des groupes d'érables, de hêtres ou de bouleaux, donneront matière à de merveilleux contrastes ; dans cette autre région, une plaine brillante de jeunesse et de verdure étalera à sa cime une touffe de feuilles rousses irisées de violet : magiques guirlandes, bouquet féérique, c'est la forêt enchantée d'Armide, moins les cyprès saignants et les myrtes mystérieux. Ici une feuille aura un côté vert ; l'autre, marron. Là un svelte érable ceindra son sommet verdoyant d'une zone écarlate ou d'un ruban d'or. Voyez là bas, ce solitaire, vieux géant de la montagne, aux ramées pendantes, au feuillage foncé, abandonnant son tronc noueux aux caresses des vignes sauvages dont les festons empourprés l'enlacent, l'étreignent en tout sens ; bref, les monts semblent avoir dérobé à l'Empyrée, son inimitable coloris ; à Iris, sa ceinture : partout des teintes à désespérer le pinceau de l'homme ! Vous pourriez peut-être, si vous étiez Kreikoff, <sup>1</sup> transférer à la toile quelques-uns des détails, mais l'ensemble, l'harmonie des contrastes, la délicatesse des nuances, le souffle divin qui vivifie ce tableau. . . . qui me le donnera ? Pouvez-vous maintenant concevoir quelques-unes de nos gloires,—les splendeurs de l'aurore illuminant nos grands bois pendant une belle matinée d'automne.

“ Nous cheminions rapidement l'un devant l'autre dans le sentier de la montagne, au sein des fougères et du thé sauvage dont les tiges nous inondaient d'une abondante rosée. Soudain notre chien d'arrêt d'aboyer énergiquement, puis : *Wi-r-r-r ! Glouc ! Glouc !* la note d'alarme de la perdrix parmi les feuilles ; nous fîmes feu ensemble, et un beau jeune coq de bruyère à l'œil noisette, à la fraise noire, tomba palpitant, sur la rive d'un cours d'eau voisin. Mon camarade, bon luron, de s'écrier : “ Excellent augure ! et pour nous préserver du rhumatisme et de la rosée, trinquons à la naïade du ruisseau, qui nous a valu ce coup ; puis nous mettrons à la broche notre perdreau pour notre repas du matin.”

J. M. LEMOINE.

Québec.

<sup>1</sup> Artiste Canadien, célèbre ici et aux Etats-Unis pour la vivacité de son coloris dans les paysages forestiers.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Manuel des Curés, pour le bon gouvernement temporel des Paroisses et des Fabriques, dans le Bas-Canada, etc., etc., avec un chapitre sur la dîme, par Mgr. Desautels, Chap. S. d'honneur de S. S. Pie IX., Chan. H. de Montréal, Curé de Varennes, 1*

Nous l'avons déjà dit, l'organisation paroissiale du Bas-Canada qui s'appuie également sur l'autorité de l'Église Catholique et sur celle du Droit Français, est un des plus fermes remparts de notre autonomie nationale et religieuse. Mais cette organisation ne peut avoir de valeur et de force réelles qu'autant que les lois qui la composent sont bien définies, bien connues, afin que dans la pratique quotidienne on ne s'éloigne jamais des principes et que par des écarts répétés on ne finisse pas par changer insensiblement l'esprit qui a présidé à cette organisation en altérant la rigueur des dispositions. On ne peut parvenir à ce but qu'en répandant de saines lumières sur un sujet par lui-même obscur, et en le mettant à la portée de toutes les intelligences par des écrits judicieux qui sauront trouver au milieu de tant d'arrêts divers, de législations contradictoires, les véritables principes du droit sur la matière.

L'on sait qu'en France il existait une foule d'usages différents touchant l'administration des paroisses et des fabriques ; ces usages variaient presque avec les localités. A plusieurs reprises les Rois et les Parlements avaient publié des Edits, des Règlements et des Ordonnances, dont plusieurs se contredisaient entre eux, dont quelques-uns ne s'appliquaient qu'à des localités particulières, dont un grand nombre étaient tombés en disuétude avant l'érection du Conseil Supérieur en ce pays et n'ont jamais fait partie de

notre législation. Les Cours souveraines avaient ensuite décidé les points contestés, expliqué les obscurités du Droit par des arrêts, qui, étant rendus pour des localités différentes, d'après des usages et des édits particuliers à chacune, ont nécessairement jugé à des points de vue différents et ont souvent rendu des décisions contradictoires. Ajoutons à cela les règlements de nos Intendants, plusieurs ordonnances synodales, les usages particuliers de quelques paroisses, les dispositions de nos statuts et les arrêts de nos cours, et l'on aura une légère idée de ce qui compose notre droit sur cette matière. L'on comprendra en même temps à quelles causes il faut attribuer l'obscurité générale qui y règne et les diversités d'opinions qu'on rencontre quelquefois parmi des personnes bien intentionnées, remplies de bonne foi et même savantes.

Il faut pour distinguer au milieu de tant de sources diverses, de tant de dispositions différentes et souvent contraires les vrais principes du droit toujours constants et uniformes, une sagesse considérable et une science profonde de toutes les lois et de tous les auteurs relatifs à la question. Aussi nous n'hésitons pas à dire que celui qui réussirait à faire sur cette partie de notre législation un résumé judicieux, exact et complet rendrait un service très important non seulement aux praticiens, mais encore au clergé et même à tous les citoyens, puisque tous les citoyens sont appelés à prendre leur part d'administration dans cet ordre de choses.

Le besoin d'un tel livre s'est fait sentir depuis longtemps, et nos légistes ont compris ce besoin puisque nous voyons dans un espace de temps comparativement court, deux écrivains travailler à le satisfaire chacun dans leur sphère. Mais, nous devons l'avouer, peu d'hommes se sont trouvés dans une position aussi avantageuse que Mgr. Desautels pour apprécier d'abord l'étendue de ce besoin, et ensuite pour satisfaire entièrement le désir du public.

Placé par son état dans la nécessité de connaître le Droit Canon et les lois ecclésiastiques, et forcé par des circonstances particulières qui lui ont fait le plus grand honneur et lui ont mérité toute la reconnaissance des amis de la justice, de faire une étude spéciale des dispositions des lois civiles sur ce sujet, Mgr. Desautels était l'homme sur lequel se dirigeaient tous les regards, le désignant comme le plus en état de traiter savamment ces questions et de concilier habilement dans un livre spécial les droits si essentiels de l'Eglise et de l'Etat.

Il est très flatteur pour Mgr. Desautels, que le dernier synode du clergé du diocèse de Montréal lui ait exprimé le désir de voir la publication du livre qui est aujourd'hui devant nous. Ce désir et la lettre de Mgr. de Montréal donnent à ce travail un caractère officiel qui ne peut manquer d'exercer une grande influence sur son succès.

Ce livre se divise naturellement en trois parties. La première contient

un avertissement, une lettre circulaire de Mgr. l'Evêque de Montréal recommandant à son clergé le "*Manuel des Curés*," et une introduction dans laquelle l'auteur établit en principe de son livre, 1<sup>o</sup> que l'Eglise de Jésus-Christ est une société visible exerçant même en Canada, son pouvoir librement et indépendamment de l'autorité civile sur tout ce qui est de son ressort; 2<sup>o</sup> que les biens des fabriques sont des biens ecclésiastiques qui appartiennent à l'Eglise et non aux paroissiens; et 3<sup>o</sup> que le Curé est le premier et le principal fabricien, et que c'est l'autorité ecclésiastique qui appela les laïques à l'administration des biens de l'Eglise et non les laïques qui appelèrent le Curé.

La seconde partie contient le corps de l'ouvrage et se divise en douze chapitres qui renferment à peu près toutes les principales questions du droit des fabriques.

La troisième se compose de diverses formules utiles à un Curé et à des marguilliers dans l'administration d'une paroisse, et de pièces justificatives dont les principales sont le Mémoire de Mgr. Lartigue contre l'admission des notables dans les assemblées de Fabrique, le factum de M. Cherrier, le jugement de la Cour d'appel et l'opinion de M. le juge en chef Lafontaine, dans la cause de Jarret & Senécal, touchant la présidence du Curé; puis des Edits, Ordonnances, Déclarations, actes de Parlement et Statuts relatifs au sujet.

Ces trois parties forment un ensemble de renseignements, de faits et de connaissances sur le droit des fabriques en Canada, qu'il serait impossible de trouver ailleurs sans des recherches nombreuses et une compilation longue et fatigante. Il est évident que les deux premières seules pourront susciter des discussions.

La première partie est certainement un magnifique plaidoyer rempli de science, de logique et d'autorités en faveur des biens de l'Eglise. La thèse que soutient l'auteur peut se résumer ainsi: "Les biens des fabriques du Bas-Canada tombent de plein droit sous la juridiction de l'autorité ecclésiastique, et la puissance ecclésiastique a ici une autorité souveraine et indépendante sur l'administration de ces biens temporels nécessaires au culte."<sup>1</sup>

L'auteur appuie cette proposition sur un grand nombre de citations et sur des raisons tirées du Droit Français, du Droit Canon et des privilèges accordés aux Canadiens par l'acte 14 Geo. III, qui forme comme la base de nos libertés religieuses. Les arguments de l'auteur en développant cette proposition le conduisent logiquement à conclure que notre législature, pour conserver à l'Eglise du Canada la liberté et l'indépendance qui lui ont été garanties, ne devrait pas s'immiscer d'elle-même dans nos affaires de fabrique.<sup>2</sup> Nos libertés religieuses forment la plus belle partie des droits que nous

1 Manuel des Curés, p. 5.

2 Manuel des Curés, p. 7.

a consacré le traité de 1763. C'est à nous de comprendre toute l'importance qu'il y a pour notre nationalité et pour l'homogénéité de notre peuple, de conserver pure et intacte notre religion catholique. Défendons cet édifice sacré qui contient tout notre avenir, toutes nos espérances. C'est à l'ombre de son drapeau que nous nous sommes formés, c'est lui qui nous a conservé jusqu'à ce jour, c'est encore le catholicisme qui doit établir entre notre peuple et ceux au milieu desquels nous vivons la ligne de démarcation la plus importante et la plus tranchée.

Nous ne savons cependant jusqu'à quel point l'on admettra dans la pratique l'idée de Mgr. Desautels. Beaucoup d'hommes graves pensent que les paroissiens sont propriétaires des biens de la fabrique, qu'ils administrent par des procureurs appelés *marguilliers*. Mais cette propriété constituée à certaines conditions essentielles et pour certains objets particuliers, serait d'un genre tout spécial, ressemblant à celle des usufruitiers, des fidé-commissaires, ou à celle des biens en *main-morte*, toujours soumise à la double surveillance de l'autorité épiscopale et de l'autorité civile. Ceci suffit pour donner à entendre que la question est par elle-même très épineuse, et qu'elle est encore compliquée dans ce pays par des actes d'administration qui semblent accorder aux Evêques dans la pratique les pouvoirs que Mgr. Desautels leur donne dans son livre.

L'on aimerait à voir l'auteur traiter spécialement ce sujet dans un écrit, qui, en énumérant les dispositions de la loi civile, démontrerait l'accord qui doit régner entre elle et le Droit Canon sur une matière où la puissance temporelle et la puissance spirituelle sont toutes deux intéressées.

La forme du gouvernement des paroisses a toujours été l'un des points les plus remplis de difficultés, comme le prouve la fameuse question des Notables qui a soulevé autrefois de si mémorables discussions. Ce point pouvait même susciter plus d'embarras en Canada qu'en France, à cause de la nature de notre administration, tant politique que municipale, dans laquelle on accorde tant d'influence au suffrage populaire. Contrairement à Jousse, dont l'autorité doit certainement être reçue avec précaution, Mgr. Desautels distingue trois espèces d'assemblées pour le gouvernement temporel de la paroisse : celle des marguilliers de l'œuvre, celle des anciens et nouveaux marguilliers, et celle des marguilliers et paroissiens. La distribution des affaires d'administration qui, de droit, doivent se répartir entre chacune de ces trois assemblées, sera peut-être la partie la plus contestée de l'ouvrage de Mgr. Desautels, et celle qui soulèvera le plus de discussions. C'est un point qui à cause des idées dominantes dans notre état de société et de la grande variété d'opinions qui règne parmi les auteurs, rencontrera le plus de contradictions. Beaucoup n'aimeront pas la sphère essentiellement limitée dans laquelle l'auteur circonscrit les opérations des assemblées de paroisses. Nous l'avons dit, l'introduction du peuple dans toutes les branches

de l'administration est une idée malheureusement à l'ordre du jour et qui tend à faire des progrès continuels. Cette idée, qui est un peu fondée sur les principes de notre gouvernement représentatif, a acquise aujourd'hui une consistance qui l'a fait introduire dans la pratique beaucoup plus qu'on ne veut le reconnaître généralement.

Nous signalerons ce que l'auteur dit touchant les emprunts comme l'un des points de son ouvrage qui susciteront probablement discussion. "Les marguilliers ne peuvent faire aucun emprunt de deniers, que lorsqu'il en a été délibéré dans une assemblée régulière des anciens et nouveaux marguilliers."<sup>1</sup> C'est-à-dire dans la seconde espèce des assemblées énumérées plus haut, qui n'est pas l'assemblée de paroisse. Il est certain que l'auteur n'a pû émettre cette opinion sans faire une étude spéciale de la question, et il est certain aussi que l'opinion d'un homme comme Mgr. Desautels doit avoir un grand poids. Cependant il est de notre devoir de constater comme un fait existant que l'opinion de plusieurs avocats distingués en Bas-Canada est que, une Fabrique ne peut s'obliger valablement dans un emprunt, si elle n'y est spécialement autorisée par une assemblée de paroisse. Nous n'entendons pas du tout apprécier le mérite de cette opinion, nous ne faisons qu'en constater l'existence. L'on prétend aussi que c'est là l'usage invariable du pays. Mgr. Desautels d'un autre côté nous dit que l'usage est tout-à-fait contraire à cette prétention. Il y a là un conflit d'opinions, entre lesquelles nous ne pouvons pas évidemment décider. Nous nous contenterons de dire : l'emprunt tend à une aliénation ;<sup>2</sup> par conséquent, si la Fabrique peut aliéner ses biens sans le consentement des paroissiens et même malgré leur avis, il est évident qu'elle peut aussi emprunter sans eux. La solution de cette question, dépend entièrement du point de vue auquel on considère la question principale, les biens de l'Église, et du propriétaire auquel on les attribue. Le sujet est trop vaste et trop délicat pour que nous voulions en entreprendre la discussion, et du reste nous nous déclarons volontiers complètement incompetent. Nous renvoyons le lecteur qui voudrait s'éclairer sur cette question aux autorités citées en note.<sup>3</sup>

Nous ne pouvons évidemment signaler toutes les parties saillantes du livre de Mgr. Desautels. Ce livre est rempli de science et d'érudition ; les questions y sont traitées avec une fermeté et une assurance remarquables, résultat de longues recherches et d'études infatigables. On voit que l'auteur manie un sujet avec lequel il est familier ; on sent que ces questions ont fait

<sup>1</sup> Manuel des Curés, p. 66.

<sup>2</sup> Guyot, Répertoire, t. VI, p. 693, 1ère col.

<sup>3</sup> Jousse, Gouvernement des Paroisses, pp. 98, 99, 125.—Guyot, Répertoire, t. I, p. 682.—Id., t. VII, pp. 239, 241.—Id. t. XI, p. 328.—Ancien Denisart t. II, p. 387.—Id. t. III, pp. 248, 250.—De Champeaux, t. I, pp. 257 et 251 en note.—Arrêt du 2 avril 1737, art. 28.—Réglement du 25 mai 1745, art. X.



l'objet continuel des travaux de sa vie. Mgr. Desautels connaît tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, tous les édits et toutes les ordonnances qui ont introduit quelques changements dans le droit, tous les arrêts qui ont donné quelques décisions importantes. A la perspicacité d'un jurisconsulte éclairé, il joint l'assurance d'un scholastique. Il apporte à l'appui de ses principes tantôt les canons des conciles et les lois de l'Eglise, tantôt les Edits des Rois de France, les Ordonnances de nos Intendants, les coutumes des paroisses, les usages de nos pères. Avec un tact et une habileté qui dénotent un jugement bien sûr, il sait au milieu du chaos de tant de dispositions diverses et de tant de réglemens contradictoires, distinguer le droit général de la France, l'arracher de l'obscurité où l'a jeté nécessairement une telle confusion de lois, l'exprimer avec logique et faire briller la justice de tout l'éclat de la vérité. Puis abordant les travaux de la Législature Canadienne, il extrait de nos statuts, souvent si obscurs, un code de lois sur son sujet harmonieux avec les principes et coordonné dans sa forme. Du reste le style de cet ouvrage est simple, lucide, dépourvu d'ornemens superflus, il est vrai, mais qui convient parfaitement à la nature du sujet qu'il traite, sujet sévère et qui demande plutôt de la clarté qu'une élégance exagérée, puisque c'est un *Manuel* et non un *Traité*, que l'auteur a voulu faire. Ce *Manuel* mérite par la science dont il est rempli et par la manière dont les questions y sont traitées, de se trouver entre les mains de tous ceux qui de près ou de loin et à quelque titre que ce soit, peuvent avoir des relations avec l'administration temporelle des paroisses et des fabriques.

Mgr. Desautels termine son ouvrage par un chapitre sur la dîme, qui est l'un des plus remarquables. Il y prouve avec une logique qui nous semble irrétragable, qu'en Canada, la dîme étant *portable* et non *quérable* comme anciennement en France, ne peut aussi être sujette comme en France à la prescription annale. L'on ne peut trop appuyer sur un principe duquel dépend toute l'organisation temporelle du clergé catholique du pays. C'est en proclamant continuellement cette vérité et en la fortifiant de toutes les raisons qu'elle admet, que l'on parviendra à dissiper la fatale erreur dans laquelle gisent encore quelques personnes dont nous ne voulons apprécier ni les intentions ni encore bien moins les actes.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---